



Quelles actions pour des tournages de films plus écologiques ?

Sophie Cornet

Etude réalisée au
Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel
de la Communauté française de Belgique
dans le cadre de la formation des éco-conseillers
de l'Institut Eco-conseil de Namur (IEC)

septembre 2009 – mars 2010



Séraphine, un film de Martin Provost, France, 2008

Sophie Cornet
éco-conseillère
e-mail : s_cornet@hotmail.com
tél : 0473 79 47 88

Jeanne Brunfaut
Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel
e-mail : jeanne.brunfaut@cfwb.be
tél : 02 413 22 71

Je tiens à remercier

Jeanne Brunfaut pour avoir accepté de relever le défi et m'avoir fait confiance tout au long du travail

Les professionnels du secteur de la production cinématographique pour leur aimable disponibilité et la richesse des entretiens

Julie Castiaux, Bruno Hilgers et Jean-Philippe Rémy pour leurs judicieuses recommandations

L'équipe de l'Institut Eco-Conseil de Namur pour leur écoute, disponibilité et apprentissages

Les stagiaires de la P19 pour les bons moments passés ensemble et les réflexions échangées tout au long de la formation

Joël, Soline et mon entourage proche pour leur présence et leur soutien dans tout ce que j'entreprends

Table des matières

1	INTRODUCTION.....	2
2	DESCRIPTION DU LIEU ET DE LA MISSION DE STAGE.....	3
2.1	LE CENTRE DU CINÉMA ET DE L’AUDIOVISUEL.....	3
2.2	MISSION DE STAGE.....	3
2.3	CADRE DE LA MISSION : LE TOURNAGE.....	3
3	CINÉMA ET DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	4
3.1	DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	4
3.2	CULTURE : UNE DIMENSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?.....	4
3.3	LE CINÉMA EST-IL VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?.....	5
4	INVENTAIRE DES IMPACTS ÉCOLOGIQUES ET PISTES D’AMÉLIORATIONS.....	6
4.1	PARTICULARITÉS DES TOURNAGES BELGES.....	6
4.2	LA MOTIVATION DES PROFESSIONNELS.....	6
4.3	INVENTAIRE DES IMPACTS ÉCOLOGIQUES ET PISTES D’AMÉLIORATIONS.....	7
4.3.1	<i>Les transports de personnes</i>	7
	Constats.....	7
	Les enjeux pour l’environnement.....	8
	Pistes d’améliorations à explorer.....	8
4.3.2	<i>Les transports de matériels</i>	8
	Constats.....	8
	Pistes d’améliorations à explorer.....	9
4.3.3	<i>La lumière et l’énergie</i>	9
	Constats.....	9
	Les enjeux pour l’environnement.....	10
	Pistes d’améliorations à explorer.....	10
4.3.4	<i>La prévention et la gestion des déchets</i>	10
	Constats.....	10
	Les enjeux pour l’environnement.....	11
	Pistes d’améliorations à explorer.....	12
4.3.5	<i>La restauration</i>	13
	Les constats.....	13
	Les enjeux pour l’environnement.....	14
	Pistes d’améliorations à explorer.....	14
4.3.6	<i>La consommation de papier (des productions et du Centre du Cinéma)</i>	15
	Constats.....	15
	Les enjeux pour l’environnement.....	16
	Pistes d’améliorations à explorer.....	16
5	SYNTHÈSE DES BONNES PRATIQUES.....	17
6	STRATÉGIE ET PLAN D’ACTIONS.....	20
6.1	LES PROPOSITIONS D’ACTIONS.....	20
6.1.1	<i>ACTION 1 - Guide de bonnes pratiques</i>	20
6.1.2	<i>ACTION 2 - Lancement d’un projet pilote</i>	21
6.1.3	<i>ACTION 3 - Formation aux professionnels sur les bonnes pratiques</i>	21
6.1.4	<i>ACTION 4 – Développement d’un calculateur carbone</i>	22
6.1.5	<i>ACTION 5 – Introduction d’une prime écologique dans les aides à la production</i>	22
6.1.6	<i>ACTION 6 – Gestion environnementale au sein du Centre du Cinéma</i>	23
6.2	STRATÉGIE ET PLAN POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS.....	24
6.2.1	<i>Plan d’actions et objectifs</i>	24
	Objectifs et public cible.....	24
	Actions et timing global.....	25
6.2.2	<i>Quelques outils et méthodes pour assurer une dynamique efficace</i>	25
	Nomination d’un responsable environnement / éco-conseiller.....	25
	Indicateurs de performance environnementale.....	26
	Cartographie des parties prenantes.....	27
	CONCLUSION.....	29

1 Introduction

En Belgique, l'impact écologique des activités de la filière audiovisuelle et cinématographique n'est pas encore mesuré ni pris en compte. Or les métiers exercés dans ce cadre requièrent de l'énergie, du matériel électronique, de nombreux transports, génèrent des déchets et sont fréquemment en contact avec des milieux naturels et urbains sensibles. Leur impact écologique n'est donc pas neutre. De rapides recherches m'ont amenée à découvrir que diverses initiatives existent en France, Angleterre, Canada,...qui visent à rendre les tournages de films plus durables.

La sensibilisation à l'environnement est aujourd'hui généralisée, mais le contexte professionnel manque souvent de structure et de cadre de référence pour permettre aux métiers d'agir et donc d'harmoniser leurs pratiques professionnelles et leurs préoccupations citoyennes.

En termes de structure pour le stage, deux possibilités s'offraient à moi : collaborer avec une société de production en particulier à la recherche des marges de progression pour ses propres tournages ou proposer le projet au Centre du Cinéma de l'Audiovisuel, qui par l'octroi d'aides sélectives à la production cinématographique dispose d'une position centrale au sein du secteur. C'est cette seconde option que j'ai choisie avec pour objectif dans un premier temps, de baliser le terrain auprès des professionnels, de responsabiliser les financeurs publics pour qu'après le stage, des outils puissent être développés qui permettent aux équipes de tournage d'intégrer la dimension écologique dans leur travail. L'objectif final de cette étude est par conséquent de constituer pour le Centre du Cinéma un outil d'aide à la décision en vue de l'intégration de cette nouvelle dimension dans les perspectives de développement du cinéma belge.

Ce projet répond à plusieurs objectifs personnels. Des objectifs professionnels d'abord car, ayant travaillé presque 10 ans dans le secteur de la communication internet, cette idée de stage s'est présentée comme une opportunité de découvrir et explorer le monde du cinéma belge et de mettre un pied dans le secteur culturel. Le défi à relever aussi et le caractère novateur de la démarche: apporter une réflexion nouvelle dans un secteur préoccupé par d'autres priorités principalement d'ordre artistique et financier. Enfin et sans cela l'idée ne me serait pas venue de manière aussi limpide, des accointances avec le secteur de la production audiovisuelle belge, plusieurs personnes de mon entourage travaillant dans ce domaine.

Pour le Centre du Cinéma, ce projet représente une occasion de renforcer son rôle fédérateur au sein du secteur de la production audiovisuelle mais aussi, grâce à l'effet de levier en termes de communication et de sensibilisation qu'il peut jouer auprès du grand public, il constitue une nouvelle approche pour mieux faire connaître le cinéma belge. Il constitue aussi une occasion de renforcer la coopération au sein du secteur culturel belge par le développement de partenariats avec des initiatives de durabilité existantes mais aussi par la valeur d'exemple qu'il peut avoir au même titre que les festivals de musique, précurseurs en la matière ou encore les salles de théâtre ou de spectacles éco-labellisées (Théâtre Royal de la Monnaie, Ancienne Belgique,...).

De manière opérationnelle, pour les sociétés de productions audiovisuelles il s'agit d'anticiper la législation à venir (taxe carbone pour les transports et la gestion de l'énergie, règlements sur l'utilisation des produits toxiques,...), de faire des économies d'énergie et par là des économies financières.

Durant toute l'analyse, j'ai privilégié une démarche de terrain préférant la rencontre avec les professionnels du secteur cinématographique aux recherches théoriques afin de comprendre leur vision du lien entre l'environnement et leur métier et élaborer avec eux des pistes de réflexion pour l'avenir. L'étude de divers projets de durabilité menés dans les secteurs culturel et événementiel fut aussi d'un apport capital.

2 Description du lieu et de la mission de stage

2.1 Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel (CCA) est un département du Service Général de l'Audiovisuel et des Multimédias, service à gestion séparée qui dépend du Secrétariat Général de la Communauté française de Belgique.

Le Centre du Cinéma a pour objectif principal le soutien à la création et la promotion des oeuvres audiovisuelles de la Communauté française de Belgique, via notamment l'attribution d'aides sélectives à la production ou à la coproduction de films professionnels¹. D'autres types de guichets (aides au cinéma) existent en Communauté française pour la promotion, la diffusion. Pour la production, il existe aussi Wallimage² en région Wallonne, le tax shelter au niveau fédéral³, Eurimages au niveau européen. (voir Annexe 1 – Les financeurs et systèmes d'aides en Communauté française)

Globalement, le Centre du Cinéma s'organise en deux secteurs principaux: le secteur de la Production et le secteur de la Promotion et Diffusion cinéma. La mission de stage cadre avec les objectifs 'prospectives' développés au sein du Centre du Cinéma par Jeanne Brunfaut, ma maître de stage.

En 2008, 19 longs métrages ont obtenu des aides à la production provenant de la Communauté française. Il n'existe cependant pas de source unique qui permette de connaître de manière exhaustive le nombre total de films belges mis en chantier au cours d'une année, ni le nombre de films achevés. Les résultats, non exhaustifs, d'une enquête réalisée en 2008 par le *Moniteur du Film*, ont permis de recenser 64 longs métrages terminés en 2008, contre 43 en 2007⁴.

2.2 Mission de stage

Le stage consiste dans un premier temps à étudier les principaux postes de consommation de matières ou de ressources naturelles ainsi que de rejets de matières des tournages de longs-métrages réalisés en Belgique. L'objectif du stage est de fournir un plan au Centre du Cinéma qui définit les actions et outils à développer pour les professionnels du secteur afin qu'ils intègrent des considérations environnementales dans leurs pratiques professionnelles. L'objectif plus global de ce projet est de préparer le secteur audiovisuel et cinématographique à des changements comportementaux plus fondamentaux via, *par exemple*, la création d'une prime écologique au niveau des aides à la production et/ou la création d'un éco-label pour le cinéma.

Ma réflexion s'articule donc autour de 3 axes principaux :

- **Un état des lieux** par catégorie (transports, énergie,...) des impacts environnementaux des tournages de films
- **Des pistes de recommandations** à explorer en vue du lancement d'actions concrètes
- **Un plan qui définit la stratégie et les actions** à développer par le Centre du Cinéma en vue d'une réduction progressive des impacts écologiques des tournages

2.3 Cadre de la mission : le tournage

En accord avec le Centre du Cinéma j'analyserai uniquement la partie tournage de la filière cinéma. Le tournage englobe toutes les activités de pré-production et de production de création d'un film. Je n'étudierai donc pas les phases d'écriture, de promotion, de distribution et de diffusion d'un film bien que consciente des marges de progression possibles à ces différentes étapes (exemples : copies des films pour les salles, gestion environnementale des salles de cinéma, mobilité et déplacement des spectateurs vers les salles de cinéma, dépenses d'énergie des téléviseurs des téléspectateurs,...).

¹ <http://www.audiovisuel.cfwb.be/>

² Fonds d'investissement wallon pour le financement d'oeuvres audiovisuelles : <http://www.wallimage.be>

³ Le tax shelter est un incitant fiscal qui encourage les productions d'oeuvres audiovisuelles et cinématographiques. Il permet aux sociétés de droit belge qui souhaitent soutenir la production audiovisuelle de bénéficier d'une exonération de leurs bénéfices réservés imposables à concurrence de 150% des sommes effectivement versées.

<http://www.taxshelter.be>

⁴ Annuaire de l'Audiovisuel 2009, Communauté Française de Belgique, Service Général de l'Audiovisuel et des Multimédias, page 242.

3 Cinéma et développement durable

Ma démarche s'inscrit dans une optique de développement durable. Cela signifie concrètement que j'essaie aux divers stades de mon analyse d'intégrer les dimensions économique, sociale et environnementale qui sont les trois piliers du développement durable.

Cependant, vu le sujet et le contexte (culturel) de la mission, la question du lien entre le développement durable et la culture s'est logiquement posée. Quels sont les liens entre la culture et le développement durable? Le développement durable et le cinéma: quels sont les axes de réflexion ?
(voir Annexe 2 – *Le développement durable, une lente prise de conscience mondiale*)

3.1 Définition du développement durable

Né dans les années '80, le développement durable est défini comme *un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins*⁵. Il définit un cadre de références et de principes qui devraient guider nos actions de manière globale en prévoyant et en tenant compte des conséquences non seulement dans le domaine économique, mais aussi social et environnemental, trois aspects essentiels à la qualité de vie.

3.2 Culture : une dimension du développement durable ?

La diffusion à l'échelle mondiale du film « Une vérité qui dérange » d'Al Gore en 2006 a définitivement participé à un éveil des consciences sur les risques liés aux changements climatiques et l'état des ressources de la planète. Cet impact montre le rôle important que peut jouer un film, fut-il documentaire, pour frapper les esprits. Nous pouvons cependant constater qu'outre ce film et malgré la mobilisation éparse de quelques acteurs culturels, de manière générale le secteur culturel n'a pas encore réussi à susciter un tel engouement autour des questions d'intérêt planétaire que sont le climat et l'épuisement des ressources. Quelles en sont les raisons et quel pourrait être le rôle du secteur à l'avenir ?

Depuis le sommet de la Terre à Rio en 1992, auquel ont été associés aux débats et organes consultatifs sur le développement durable les acteurs sociaux et économiques, les représentants du secteur culturel n'ont quant à eux pas été associés à la réflexion et à la concertation sur ce thème⁶. Or, je pense que la protection, le maintien et la promotion de la culture qui véhicule les grandes valeurs de société et notamment l'expression artistique, peuvent devenir l'objet de démarches créatives, conduisant à découvrir la nature avec un autre regard et à mieux la respecter.

Aujourd'hui nous pouvons regretter le peu d'implication du monde culturel dans la gestion environnementale. En Belgique, il n'existe pas de véritable politique culturelle intégrant le développement durable. Des initiatives locales surgissent de manière éparse, ce qui démontre cependant que certains artistes, organisateurs, programmeurs sont demandeurs d'une telle démarche. Proche de chez nous, des spectacles traitent différentes thématiques liées à l'écologie et au développement durable : les pollutions, les énergies, les déchets, l'écocitoyenneté, les animaux, les plantes, l'eau... Ces spectacles interactifs, drôles, poétiques permettent de sensibiliser le public à l'écologie, aux problèmes liés à l'environnement. En termes d'écoconception, plusieurs expériences significatives existent. En Belgique, de nombreux festivals (Couleur Café, Packrock, Manu Mundo,...) forment aujourd'hui un réseau d'apprentissage dont peuvent bénéficier les divers organisateurs d'événements. Des salles de spectacle ou de théâtre aussi se sont aussi engagées, via des processus d'écobellisation (exemples : l'Ancienne Belgique et le Théâtre Royal de la Monnaie avec le label entreprise écodynamique octroyé par la Région bruxelloise).

Pour dès lors mobiliser les énergies du secteur culturel dans le sens du développement durable, il faut construire des ponts (entre les acteurs culturels, leurs représentants et le monde politique) qui permettront une plus grande prise de conscience dans le domaine. Les acteurs de la sphère publique doivent devenir des acteurs à part entière du développement durable d'une part en appliquant une politique de gestion

⁵ Définition énoncée en 1987 par Gro Harlem Brundtland, ancienne Premier Ministre de Norvège et Présidente de la Commission Mondiale sur l'environnement et le Développement.

⁶ « Développement durable : associer les acteurs culturels », Antoinette Brouyaux, Etopia, décembre 2006

environnementale en leur sein, à l'instar des services publics fédéraux engagés dans cette voie⁷, mais également en matière d'accompagnement des citoyens dans leur participation personnelle au développement durable.

Le rôle des acteurs publics compétents en matières culturelles (gestion du patrimoine, les musées, le tourisme, l'audiovisuel, la formation artistique,...) est donc crucial pour éduquer, informer et sensibiliser le public mais aussi les acteurs et représentants culturels aux grands projets de société et par là favoriser le développement de productions culturelles respectueuses de l'environnement, et/ou qui véhiculent des messages allant dans le sens du développement durable.

La situation en matière culturelle dans notre pays est loin d'être univoque en termes de répartition des compétences, ces dernières se répartissent aux différents niveaux de pouvoirs (fédéral, communautaire, régional, provincial, communal). Il en va d'ailleurs de même pour les compétences en matière de développement durable et d'environnement (réparties entre le niveau fédéral et les Régions). Cette réalité de nos institutions démontre aussi l'importance de favoriser les échanges et politiques interministériels en vue du partage des expériences d'une part, de la création de partenariats et du développement de politiques cohérentes d'autre part.

3.3 Le cinéma est-il vecteur de développement durable ?

Les artistes et professionnels du secteur audiovisuel et cinématographique ont aussi un rôle à jouer dans la mobilisation sociétale autour des grands enjeux de développement durable. Le film documentaire d'Al Gore est à ce propos évocateur ; s'appuyant sur des données scientifiques crédibles (celles du GIEC notamment) et des messages forts, il parvient à convaincre et rassembler les esprits autour de mêmes craintes liées au réchauffement climatique. En Europe, les films de Yann Arthus Bertrand ('Home', 2009 et la série documentaire 'La Terre vue du Ciel') et de Nicolas Hulot ('Le syndrome du Titanic', 2009) visent aussi à accroître la prise de conscience collective sur les grands enjeux environnementaux.

Finalement, quel que soit le genre du film (documentaire, drame, comédie,...) la filière cinéma (et de manière plus large, la filière culturelle) peut jouer un rôle majeur dans la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux et ce, de deux manières. D'une part par l'intermédiaire des contenus produits et diffusés ; d'autre part les producteurs ont aussi probablement leur place dans la mise en oeuvre du développement durable en termes opérationnels. En Belgique, cette seconde démarche est nouvelle. Elle se développe et se répand cependant aux Etats-Unis, Canada, Angleterre, France via des initiatives individuelles ou des partenariats dont l'objectif est de fournir aux professionnels des outils leur permettant d'engager leurs productions sur la voie du développement durable. (*Voir à ce sujet la synthèse des pratiques existantes au chapitre 5 de ce rapport*).

⁷ En 2000 déjà, le gouvernement fédéral avait exprimé le souhait que les services publics aient, dans l'exercice de leurs activités, une gestion environnementale performante. En effet, le Plan Fédéral de Développement Durable 2000-2004 prévoyait que les SPF se dotent d'un système certifié de gestion environnementale ou signent une charte fédérale. Suite à la décision du Conseil des Ministres du 20 juillet 2005, confirmée le 14 juillet 2006, les SPF et les SPP doivent se doter d'un système de gestion environnementale conforme au règlement européen EMAS. D'autres organisations publiques fédérales ont choisi de se joindre à ce mouvement. Il a été décidé de regrouper les institutions par convoi, selon leur taille et leurs avancées en matière de gestion environnementale. À ce jour, cinq convois ont été ou sont accompagnés par des consultants spécialisés dans l'implémentation de systèmes de management environnemental. Huit institutions ont d'ores et déjà obtenu l'enregistrement EMAS (SPP Développement durable, SPP Politique scientifique, Coopération technique belge, Bureau fédéral du Plan, Chancellerie du Premier Ministre, SPF Mobilité & Transports, Office national des Pensions, SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie, SPF Emploi, Travail et Concertation Sociale), une le label ISO 14001 (SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement).

4 Inventaire des impacts écologiques et pistes d'améliorations

Les constats faits ci-après sont principalement issus d'une vingtaine d'entretiens menés avec des professionnels du secteur cinématographique ainsi que des observations de terrain que j'ai pu faire sur deux tournages.

4.1 Particularités des tournages belges

L'organisation d'un tournage est fortement **compartimentée en équipes** : production, régie, mise en scène, éclairage, décors, costumes, maquillage, et autres. Les équipes sont '**nomades**', et réunissent en un lieu et de façon temporaire pour la durée d'un tournage des personnes provenant d'univers différents ; elles travaillent sur des lieux différents à chaque production. Les contextes et circonstances de travail sont donc propres à chaque production. Chaque équipe est autonome et le bon fonctionnement d'un tournage repose sur une articulation précise du travail des différentes équipes. Cela ne facilite pas la mise en place de politique de moyen ou de long terme. Dans le milieu cinématographique, les professionnels qualifient d'ailleurs leur métier d'industrie de l'éphémère et du prototype.

Les **conditions et habitudes de travail** sont particulières: longues heures, horaires irréguliers et travail en état d'urgence et de tension quasi-permanent. Le travail sur un tournage alterne entre de longues périodes d'attente pendant que le réalisateur et le chef opérateur discutent la prochaine scène, suivies de périodes d'activités très intenses une fois que leur décision est prise. L'alternance des périodes d'attente et d'activité est imprévisible et chacun est à tout instant sur le qui-vive. Enfin, et même pour les tournages les mieux préparés, il y a toujours des imprévus à résoudre sur le champ. Ce travail d'urgence et de tension relevé par les professionnels induit des habitudes de travail qui dictent la manière de fonctionner et le comportement des équipes sur un tournage.

Le cinéma belge est une **activité essentiellement artisanale**, où chaque réalisateur a un univers singulier. L'ensemble des producteurs rencontrés s'accordent sur le fait que le cinéma est principalement un métier d'esthétique et d'argent, au sein duquel **les critères financiers et artistiques** prévalent sur tous les autres.

4.2 La motivation des professionnels

Le recours à la théorie V.I.E.⁸ qui est utile pour analyser le pourquoi de la démotivation m'a permis d'identifier avec plus de précision sur quels aspects travailler pour donner du sens auprès des professionnels à une démarche de développement durable (changer les attitudes) et les rendre plus compétents (changer les comportements) en leur donnant les moyens et les outils pour passer à l'acte.

Les entretiens ont démontré que les valeurs importantes pour les professionnels étaient d'ordre esthétique (résultat du film) et économique (parvenir à financer le film). Le surcoût présumé d'une démarche environnementale a souvent d'ailleurs été avancé comme un obstacle essentiel.

Par conséquent, le besoin principal exprimé par les professionnels pour donner du sens à la démarche est un besoin d'information sur les coûts et bénéfices d'une démarche environnementale (besoin d'une analyse). Concrètement, cela signifie expliquer quelles sont les recommandations concrètes d'actions et leurs bénéfices économiques et écologiques. Les campagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement insistent sur le fait que les démarches environnementales n'engendrent pas que des surcoûts, mais aussi des économies (réduction de la consommation d'électricité ou de carburant par exemple). Il est difficile de savoir ce qu'il en est pour les tournages de films sans une analyse détaillée des coûts et bénéfices.

Par ailleurs, les professionnels des tournages ont montré leur questionnement par rapport à leur impact environnemental, lors des entretiens individuels et aussi au travers d'un questionnaire qu'ils m'ont remis en

⁸ La théorie VIE est une théorie centrée sur les attentes. Cette théorie s'interroge sur la manière dont fonctionne la motivation. Elle est un moyen de diagnostic et de recherche dans le domaine de la motivation. Elle se base sur trois probabilités : la valence, l'instrumentalité et l'expectation.

fin d'une courte présentation faite à l'Union des producteurs de films francophones (UPFF) le 1er décembre 2009 pour leur exposer les objectifs du projet. Certains professionnels ont exprimé une véritable volonté de réduire leur impact, doublée d'une frustration de ne pas savoir quoi faire ou comment le faire. Les activités de tournages sont de plus en plus sous tension, il faut travailler vite et au moindre coût. Certains professionnels s'inquiètent également du temps requis par une démarche de développement durable, notamment en termes de recherches de solutions techniques adaptées.

Par conséquent, un deuxième besoin exprimé ici par les professionnels est de disposer d'outils et de solutions concrètes qu'ils puissent mettre en application :

- Information sur les produits et services « écologiques » qui existent et leurs fournisseurs.
- Compétences d'experts sur les dernières technologies (production de lumière, voitures propres) pour aller au-delà des petits gestes quotidiens.

Et enfin, besoin de temps pour :

- Etablir des actions en partenariat avec les entités locales et mettre en place des procédures environnementales appropriées (tri sélectif, recyclage – décors, lampes, piles-, achats de produits de proximité, etc.)
- Pour acheter les matériaux « écologiques » et tester leur efficacité par rapport aux demandes des tournages

4.3 Inventaire des impacts écologiques et pistes d'améliorations

Les pistes d'améliorations sont principalement issues des discussions menées avec les professionnels. Elles s'inspirent également des guides de bonnes pratiques existants dans le secteur culturel et audiovisuel ainsi que des bonnes pratiques de terrain (éco-tournage Lady Blood, festivals de musique).

Il est important de **souligner la limite** de ces pistes d'améliorations. En effet il ne s'agit pas de recommandations concrètes. Pour qu'elles forment un véritable guide de bonnes pratiques adaptées aux réalités des tournages, elles doivent être détaillées (adresses, liens internet, données chiffrées) et validées sur le terrain par les professionnels des tournages.

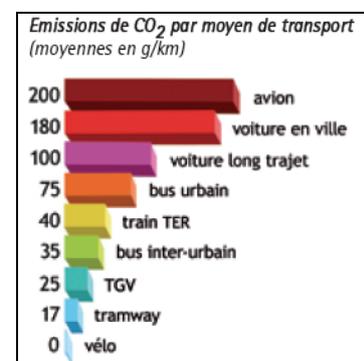
4.3.1 Les transports de personnes

Le transport des personnes comprend aussi bien les déplacements des personnes jusqu'au lieu de décor que les déplacements locaux, qui ont une incidence sur l'émission totale de CO₂ du tournage et qui peuvent éventuellement entraîner une pollution locale.

Constats

Un tournage engendre beaucoup de transport de personnel entre les lieux de résidence et les décors et donc une pollution due aux hydrocarbures. Le covoiturage est ponctuellement pratiqué pour des raisons pratiques et/ou des raisons économiques (éviter le défraiement des transports) et selon les personnes rencontrées, jamais pour des raisons écologiques. Certains comédiens ont des exigences particulières que la production doit satisfaire: chauffeurs de production, hébergement de standing éloigné des décors,...

Les incertitudes de certains tournages et les exigences artistiques peuvent multiplier les déplacements en Belgique et/ou à l'étranger pour les repérages et ou le transport de matériels. À titre d'exemple, pour les besoins du film belge « Noir Océan » de Marion Hänsel, les repérages ont eu lieu en Nouvelle Calédonie, Nouvelle-Zélande, Formentera, Ibiza, Guadeloupe, Sardaigne et Corse.



source : www.ecoprod.info

Les enjeux pour l'environnement

Le secteur des transports est dépendant à 99% du pétrole et les évolutions (augmentation du recours à la route et à l'aérien) vont inévitablement dans le sens d'une augmentation continue de la consommation de cette énergie non renouvelable. Le secteur des transports est devenu une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES). L'influence négative de la multiplication des infrastructures de transport sur les milieux naturels (flore et faune) ne cesse d'être démontrée par de nombreux experts naturalistes. La Belgique, pays européen le plus «fragmenté» par des infrastructures de transport est un exemple réputé de ce phénomène.

À côté de la pollution globale par le CO₂, l'environnement local subit une série importante de pollutions soit directe par évaporation (le benzène par exemple, cancérigène avéré) soit indirecte par un mélange de gaz (monoxyde de carbone CO, oxyde d'azote NO_x, hydrocarbure HC) et de particules fines (résidus non brûlés des moteurs Diesel). Ces nombreuses émissions polluantes générées par les véhicules à moteur sont responsables de problèmes de santé (atteintes diverses des voies respiratoires, cancers,...) et même d'une augmentation de la mortalité.

Diminuer le transport par avion, voiture et camion permet de limiter les émissions polluantes et de préserver la qualité de l'air mais également de réduire les nuisances liées au bruit.

Pistes d'améliorations à explorer

1. Limiter au maximum l'impact des trajets:

- Parmi les options, l'avion est celle qui a le plus grand impact sur l'environnement. Certes pour les distances importantes en Europe ou ailleurs, il n'y a pas d'alternative. Pour des distances moyennes (<500kms), le rail est à favoriser
- Pour le choix de l'hébergement, tenir compte de l'accessibilité en transports publics et des distances avec le décor (envisageable dans les zones bien desservies et offrant un service fiable)
- Quand les loueurs le proposent, utiliser des véhicules plus écologiques (hybrides, électriques)
- Informer les équipes sur les possibilités de transports et favoriser le transport le plus durable

2. Réduire au minimum le trajet local:

- Héberger les comédiens et les équipes au plus près des décors
- Inciter au covoiturage (le décalage des horaires de travail au sein d'une équipe de tournage est le plus gros obstacle au covoiturage)

Diminuer les déplacements ne diminue pas seulement les émissions carbone, cela réduit également les coûts et augmente le bien être des personnes.

4.3.2 Les transports de matériels

Constats

Afin de sécuriser le plan de travail, il y a une tendance générale à l'augmentation de la quantité de matériels à transporter sur les décors. Il y a donc un plus grand nombre de camions, et de camions plus gros ce qui augmente la pollution par hydrocarbures. Cette situation résulte en grande partie du fait que l'on ne cherche que trop rarement à optimiser le chargement des camions qui ne mélangent pas les différents types de matériels. La pollution augmente encore lorsque les décors changent régulièrement (en Belgique et/ou à l'étranger).

Lors de tournages de fictions en décor naturel, ce sont rarement moins de 5 camions et parfois quelques dizaines qui doivent être mobilisés.

Pistes d'améliorations à explorer

1. Pour rationaliser l'usage des camions:

- Les délais sont certes très courts; la solution repose cependant sur une optimisation et une préparation bien coordonnées des chargements de camions. Cela diminue les risques, le stress, les courses de dernière minute, la consommation de carburant, la perte de temps,...

2. Pour limiter au maximum l'impact des trajets:

- Mettre en place ou trouver des parkings sécurisés pour éviter les allers-retours des camions entre décors et lieux de résidence des techniciens, notamment pour les tournages sur plusieurs jours.
- Promouvoir l'écoconduite, conduite à la fois écologique et économique, qui vise à réduire la consommation de carburant et l'usure du véhicule.

4.3.3 La lumière et l'énergie

La lumière est un ingrédient essentiel d'un tournage et de la réussite d'un film. C'est aussi une consommation majeure d'électricité sur un tournage, qui, si elle provient d'un groupe électrogène, émet des gaz à effet de serre et participe au dérèglement climatique.

Constats

Il n'est abordé ici que la consommation d'énergie électrique pour l'éclairage des décors. La lumière est un des éléments les plus importants dans la production d'images. Les tournages consomment beaucoup d'électricité et ont besoin d'une alimentation qui soit stable, fiable, à forte puissance et qui soit déplaçable pour suivre les changements de décors. Un chef opérateur, pour les besoins du film, est régulièrement amené à utiliser des lampes qui requièrent des puissances jusqu'à 18.000 watts⁹ (soit une consommation de 18Kwh).

Les groupes électrogènes sont donc la source d'énergie électrique privilégiée car la plus pratique et la plus fiable. Le problème est que ces groupes consomment beaucoup de gasoil et qu'ils sont polluants. Sur un tournage, 3 ou 4 groupes (voire plus) sont parfois nécessaires. Un responsable d'un bureau d'accueil de tournage affirme : « ...Un tournage, c'est l'inverse de l'utilisation rationnelle de l'énergie... La priorité n'est pas (...) écologique... ».

Quand la possibilité existe de se raccorder au réseau électrique, les procédures à effectuer auprès des fournisseurs d'énergie sont en général trop longues que pour pouvoir répondre dans les délais aux besoins des tournages. L'utilisation du groupe électrogène est alors favorisée.

Concernant le matériel électrique, les lampes HMI ont un meilleur rendement que les lampes à filaments (tungstène), mais leur usage intensif conduit certainement à une consommation au moins équivalente. Elles ont toutefois l'avantage d'avoir une durée de vie plus longue. Les lampes à LED, à basse consommation, qui ont fait leur apparition sur le marché, semblent être une solution d'avenir. En effet, à qualité égale, le LED consomme 10x moins d'électricité que les lampes à filaments et 5x moins que les HMI. De plus, les lampes LED n'émettent pas de chaleur, ce qui représente un confort non négligeable en studio par exemple.

De manière générale, réduire la consommation répond à des choix esthétiques et/ou des contraintes financières (jamais des motifs écologiques). Les évolutions technologiques permettent d'utiliser du matériel plus léger, plus sécurisé et ayant une plus longue vie. Cela permet de réduire certains coûts, notamment humains (exemple : évolution des lampes à arc, plus sécurisées et requérant moins de personnel). Des considérations environnementales ne sont aujourd'hui cependant pas (encore) incluses dans les choix effectués.

⁹ Petit rappel : la puissance d'un appareil se mesure en watts (W), alors que la consommation se mesure en watt heure (Wh ou kWh). Ce sont les kilowatt heures que l'on retrouve sur notre facture d'électricité (1 kilowatt heure = 1 kWh = 1000 Wh). Ainsi une ampoule de 100W allumée pendant 1 heure va consommer 100 Wh soit 0.1 kWh. Ouf ☺

Les enjeux pour l'environnement

Les énergies fossiles (pétrole, gaz) mettent des millions d'années à se constituer. Si nous gardons le rythme actuel de production et de dépenses énergétiques (80% de la production d'énergie est basée sur des énergies fossiles : pétrole, charbon et gaz), on estime que les ressources fossiles seront épuisées en grande partie d'ici 40 à 50 ans. Les prix en croissance à cause du déficit chronique ne devraient pas s'améliorer dans le futur. Sans compter la problématique du réchauffement climatique liée à la production de gaz à effet de serre (CO₂ principalement)¹⁰.

Pistes d'améliorations à explorer

Pour limiter la pollution par les groupes électrogènes:

- Tant que cela est possible, se connecter au réseau existant (n'est possible que lorsque le tournage a lieu sur le même décor pendant plusieurs jours et lorsque l'alimentation locale est suffisamment puissante et fiable). Cela permet de diminuer les coûts financiers (moins de personnel nécessaire) et écologiques.
- Développer la collaboration entre les communes et les sociétés de production pour faciliter l'usage du réseau électrique chaque fois que cela est possible. Une meilleure adéquation entre les procédures administratives des fournisseurs d'énergie et les impératifs de tournages est nécessaire (pour des offres de fourniture temporaire). Voir à ce sujet les procédures en cours de test à Paris : <http://www.parisfilm.fr/fr/energie1.html>
- Si la connexion au réseau est possible, choisir un fournisseur d'énergie verte

Pour limiter la consommation d'énergie :

- Le rôle de la lumière diffère suivant les circonstances: lister les différents types de sources pour trouver des solutions plus économes en lampes et énergie
- Préférer des générateurs à faible consommation d'énergie, silencieux et de faible taux d'émission.

Energie verte:

- Envisager la production d'énergie verte (grâce à des panneaux solaires par exemple). Des soutiens financiers existent auprès des sociétés promouvant l'énergie verte ou vendant des équipements pour la production d'énergie verte

(voir Annexe 3 – fiche de bonnes pratiques du projet Ecoprod sur la lumière)

4.3.4 La prévention et la gestion des déchets

Tout tournage crée des déchets de différents types. Que ce soit dans les activités de préparation des décors, costumes, accessoires, dans les bureaux de la production, ou encore à la table régie ou via la cantine, la quantité de ces déchets peut être diminuée.

Constats

Table régie & cantine:

On appelle table régie l'endroit du plateau où l'équipe peut se restaurer sommairement lors d'une pause. C'est généralement une simple table où sont mis à disposition du café, du thé, des sodas et jus de fruits, des biscuits, des fruits, etc.

De tous, la table régie est la source d'impact écologique la plus immédiatement repérable sur un tournage : grande consommation de gobelets en plastique (en moyenne 5 gobelets par personne et par jour), du tout jetable, surenchère de nourriture, absence de tri sélectif, etc... Une assistante de production se demande : « pourquoi pratique-t-on le tri sélectif et utilise-t-on des gobelets réutilisables dans les festivals et pas sur les tournages ? »

¹⁰ Source : Agence wallonne de l'air et du climat, 2009

Bien que sur les plateaux de tournage, des actions surgissent de manière éparse (apparition de sacs de tri, gobelets réutilisables,...), ces actions sont cependant ponctuelles et généralement menées par le régisseur. En règle générale, les initiatives sont guidées par des arguments économiques (le tri sélectif coûte moins cher que le tout jetable). Un régisseur relate cependant que les initiatives de tri sélectif au niveau de la régie sont parfois abandonnées, principalement parce que le comportement de l'équipe ne suit pas.

Quand le décor change chaque jour, les sacs s'amoncellent dans le camion régie. Le régisseur essaie alors de connaître les jours de ramassage des poubelles et quand il en a l'occasion, dépose les sacs du tournage avec les sacs ménagers des riverains.

Décors :

Construction :

L'impact écologique d'un décor va dépendre des matériaux utilisés pour le construire et de sa destruction après le tournage. Les équipes de décoration utilisent de multiples matériaux, certains étant plus polluants que d'autres (peintures, colles, résines, polystyrène). Comme c'est très souvent le cas sur les tournages, les ouvriers travaillent dans l'urgence et privilégient les matériaux qu'ils connaissent, faciles à manipuler et qui donnent les résultats attendus (panneaux MDF, produits à séchage rapide,...) à un prix adéquat. Certains constructeurs/ouvriers utilisent des alternatives plus écologiques (ex. solvants à base d'agrumes,...) mais ces choix sont ponctuels car bien souvent méconnus et en général plus chers.

Un constructeur déplore qu'il soit difficile aujourd'hui de réparer les outils (exemple : les lames de scie que l'on jette plutôt que de les aiguïser). « On jette, on ne remplace plus, cela fait partie de la société de surconsommation... »

Aujourd'hui, la législation environnementale interdit ou limite l'utilisation de certains produits polluants (solvants entre autres). De même, les eaux de peinture ne sont plus, *normalement*, rejetées au tout-à-l'égout, mais préalablement stockées dans des bacs de décantation.

Quant aux mobiliers, costumes et accessoires, ils sont rarement neufs. Ils font partie du stock, sont loués ou achetés. Ce qui est acheté est en général récupéré par l'équipe.

Destruction :

Il semble difficile de recycler les décors après un tournage, les obstacles majeurs étant le manque de temps et les restrictions financières (pour démonter les décors) et de place pour les stocker (pour leur réutilisation éventuelle). Il n'y a donc pas de seconde vie prévue pour les murs construits ou les autres types de grandes constructions. La plupart des productions envoient leurs décors dans des conteneurs tout jetables, à la déchetterie. Seuls le bois et la ferraille sont parfois recyclés.

Les enjeux pour l'environnement

La gestion des déchets est une des composantes du développement durable : bien gérer nos déchets, c'est adopter un comportement civique utile au niveau économique, social et environnemental. Au plan environnemental, la production des déchets, qu'ils finissent à l'incinérateur ou les centres d'enfouissement technique (CET) provoque de graves nuisances : pollution des sols et des nappes phréatiques, rejet d'émissions polluantes dans l'atmosphère, nuisances olfactives, visuelles,...

Trier en quantité augmente aussi les recettes issues de la revente des matériaux recyclables. Trier en qualité, diminue les dépenses assumées par la collectivité pour retirer les erreurs de tri par l'intermédiaire du centre de tri. Le tri a donc un intérêt économique.

Le tri et le recyclage suscitent également la création d'emplois : agent de collecte, agent de tri, ambassadeurs de tri. Le tri a aussi un intérêt social.

Pistes d'améliorations à explorer

Pour réduire les déchets, il y a plusieurs pistes, classées par ordre de priorité. C'est le concept des 3R : réduire, réutiliser, recycler. Ce sont trois réponses au problème de la gestion des déchets. Un Belge produit en moyenne 500 kg de déchets par an¹¹. La règle des 3 R peut permettre de produire moins de rebuts ou de valoriser ses déchets par :

- la réduction de la production de déchets (choix de matériaux recyclables non polluants, choix de produits à emballage limité).
- la réutilisation des déchets
- le recyclage des déchets (compostage, transformations...)

Le principe des 3 R permet de réduire la production de déchets nécessitant un traitement collectif. Or la réduction du volume de déchets signifie automatiquement la réduction du nombre de camions poubelle sur nos routes, la réduction de déchets incinérés ou mis en décharge...

Réduire la production des déchets à la source, lors des achats :

Table régie et cantine:

- Acheter des produits avec un minimum d'emballages. Préférer des grands formats (grand conditionnement) ou des produits vendus en vrac. Proportionnellement, les grands conditionnements sont moins chers et moins polluants.
- Privilégier l'eau du robinet ou les fontaines plutôt que l'eau en bouteille. L'eau plate est beaucoup plus chère que l'eau du robinet, et l'eau du robinet en Belgique est 100% potable.
- Choisir de préférence des boissons conditionnées dans des contenants consignés.
- Eviter le gaspillage alimentaire.
- Limiter la consommation de produits à usage unique (exemple : privilégier l'emploi de gobelets en verre nominatifs ou de gobelets réutilisables¹²).
- Utiliser de préférence les produits d'entretien concentrés qui nécessitent moins d'emballages. Il existe dans certains cas des produits d'entretien écologiques.
- Demander à la cantine de livrer ses plats dans des bacs consignés et de trier correctement ses déchets.

Les décors :

Les produits :

- Envisager l'utilisation de produits non polluants ou moins polluants.
- Eviter la surconsommation des produits et des chiffons pour leur utilisation.
- Informer les équipes sur les produits dangereux (symboles des produits¹³, comment stocker, les alternatives écologiques existantes,...).
- Optimiser le tri (rédaction d'une procédure, sensibilisation de l'équipe,...) : les produits chimiques mal utilisés peuvent être très dangereux pour la santé des travailleurs et des artistes, et pour l'environnement. Il s'agit de colles, de peintures, de solvants, de détergents, de décapants. Il y a aussi les piles, les tubes néons, les huiles usées,... Pour éviter les problèmes de santé, les pollutions dans les décharges (s'ils sont jetés à la poubelle), la contamination des eaux (s'ils sont jetés à l'égout), confier ces produits à des organismes spécialisés pour leur valorisation ou leur élimination (déchetterie, demander au fournisseur ou en communes)

¹¹ Source : www.ecoconso.be

¹² Voir à ce sujet la fiche conseil n°139 « La vaisselle réutilisable ou compostable » sur www.ecoconso.be

¹³ La réglementation belge et européenne obligent les fabricants de produits dangereux à faire figurer sur l'emballage un pictogramme symbolisant le danger qu'il présente.

Les éléments de décors :

- Pour la construction, utiliser, si possible, des matériaux recyclés ou d'origine naturelle (exemple : bois labellisé FSC, éviter les colles, peintures, solvants nocifs et privilégier les produits naturels,...).
- Informer les équipes sur les principes de l'écoconception qui consiste à prendre en compte et à réduire, dès la conception ou lors d'une re-conception de produits (depuis l'extraction de matières premières jusqu'à son élimination en fin de vie), les impacts sur l'environnement (consommations de matières premières, d'eau et d'énergie, rejets dans l'eau et dans l'air, production de déchets...).

Réutiliser :

Les éléments de décors :

- S'il y a un lieu de stockage prévu, sélectionner les éléments qui sont réutilisables
- Eviter de jeter au maximum : au-delà des ventes à l'équipe, donner ou recycler les éléments et accessoires
- En amont du tournage prendre contact avec des structures locales (associations de solidarité, ressourceries, centres socioculturels, théâtres, écoles, demander à la commune). Ici, le Centre du Cinéma peut jouer un rôle pour croiser l'offre et la demande (exemple : demander aux centres culturels si les décors les intéressent)

Recycler - procéder au tri à la source :

Le recyclage consiste à réutiliser partiellement ou totalement les matériaux qui composent un produit en fin de vie, pour fabriquer de nouveaux produits. Dans ce processus, les déchets industriels ou ménagers deviennent des matières premières.

Table régie et cantine

- Faire du tri sélectif sur le tournage : prévoir les sacs de tri différents pour les déchets de nature différente (tout venant, PMC, cartons,...) afin d'obtenir des déchets en parfaite adéquation avec les modes de traitement prévus
- En amont et pendant le tournage, mener des actions de sensibilisation des équipes à la prévention et au tri des déchets

Eric Porcher d'Alterego Films Paris, à propos de l'écotournage 'Lady Blood' : « un surcoût de départ est devenu une économie grâce à la sensibilisation des équipes (utilisation de moins de gobelets, pratique généralisée du tri des déchets,...) »

Décors

- Dans la préparation du tournage, prévoir une gestion de tri organisée (tri sur le tournage, collecte, valorisation, recyclage de certains décors, etc...)

4.3.5 La restauration

Les tournages peuvent durer plusieurs jours, voire des mois, nécessitant la prise de repas sur place. Derrière ces repas servis à table, sandwiches, plateaux, coupelles jetables en plastiques se cachent beaucoup d'émissions de gaz à effet de serre et de déchets. Avec quelques réflexes, comme privilégier les produits du terroir, suivre le rythme des saisons, comme des productions saisonnières locales, on peut réduire ces impacts et de surcroît garantir la qualité et la fraîcheur des ingrédients.

Les constats

La restauration sur un tournage est assurée par des cantines spécialisées aptes à répondre aux exigences d'un

tournage (flexibilité, qualité, rapidité, nombre de repas). Le choix de ces fournisseurs se fait sur base économique et est également guidé par les habitudes des productions (un tournage à Arlon peut faire appel à une cantine de Bruxelles par exemple).

La qualité des repas est prioritaire. Le travail intensif et dans des conditions parfois difficiles fourni par les équipes de travail en déplacement requiert des repas de qualité. Les exigences des comédiens sont également à prendre en compte. Souvent, le régisseur est amené à anticiper les desiderata de ces comédiens et va donc plutôt prévoir plus que nécessaire (exemple : ne sachant que commander précisément, il va prévoir du vin de différents types et de différentes couleurs). Les équipes remarquent cependant que la tendance aujourd'hui est davantage à privilégier des produits locaux et du terroir, gages notamment de qualité.

Les enjeux pour l'environnement

Quels sont les aspects de l'activité humaine qui pèsent le plus fortement sur l'environnement ? L'industrie, le transport sont des réponses fréquentes à cette question. Mais souvent l'alimentation est oubliée. Or, par ses effets directs (impacts de la production agricole elle-même : consommation d'énergie et d'eau, produit phytopharmaceutiques, effets de l'élevage, ...) comme indirects (emballages et surtout transports), notre alimentation représenterait entre 20 et 30% des impacts de l'activité humaine sur l'environnement¹⁴. Nous nourrir, mais surtout la manière dont nous nourrissons représente donc un enjeu énorme.

Le concept de l'alimentation durable s'articule autour des trois piliers du développement durable (économique, social, environnemental)¹⁵ :

- **Environnement** (réduction de l'empreinte écologique, protection de la nature et des ressources naturelles)
Alimentation durable = choisir des aliments issus de mode de productions agricoles durables (agriculture et élevage biologiques), réduire les déchets (emballages, aliments) et les transports (proximité), respecter la saisonnalité
- **Santé** (équilibre nutritionnel, découverte du goût)
Alimentation durable = respecter la pyramide alimentaire¹⁶ et les contraintes nutritionnelle (PNNS¹⁷), choisir des aliments de qualité et goûteux
- **Solidarité** (équilibre dans les rapports nord/sud et nord/nord)
Alimentation durable = choisir des aliments issus du commerce équitable ou d'une agriculture paysanne.

Pistes d'améliorations à explorer

Table régie :

- Acheter tant que possible de provenance locale (exemple : prévoir des fruits de saison et de provenance locale,...)
- Si leur prix est accessible, penser bio et équitable
- Prêter attention aux emballages en les réduisant au maximum

Cantine :

- Encourager les productions à sélectionner des cuisines locales, au plus près des tournages
- Demander au fournisseur de proposer des solutions pour réduire les emballages
- Trouver le fournisseur qui si possible a déjà amorcé une démarche 'durable', sinon rajouter cette exigence à l'appel d'offre
- Demander au cuisinier de privilégier les ingrédients locaux tant que possible et les fruits et légumes de

¹⁴ Source : Qu'est-ce que l'alimentation durable ? BioForum Wallonie – 28/04/09

¹⁵ Idem

¹⁶ La pyramide alimentaire présente les 7 groupes alimentaires que nous devons consommer chaque jour pour une alimentation équilibrée et donne leurs fréquences de consommation.

¹⁷ PNNS signifie Programme national nutrition santé, programme français. Le premier PNNS (2001-2005) a établi un socle de repères nutritionnels (pour tous mais aussi pour des groupes particuliers : femmes enceintes, enfants, adolescents, personnes de plus de 55 ans, personnes âgées dépendantes...) qui constitue désormais la référence française officielle. Conformément à la culture alimentaire française, ils associent à l'objectif de santé publique les notions de goût, de plaisir et de convivialité. Voir : <http://www.mangerbouger.fr/menu-secondaire/pnns/le-pnns/>

saison

- Réunir les cantines cinéma (sous la forme d'une table ronde) autour du thème de l'alimentation durable et de la gestion des déchets en vue de trouver des solutions communes durables



Et le bio ? L'agriculture bio refuse les pesticides qui sont nocifs pour l'environnement et pour la santé. Le bio est cependant intéressant s'il ne vient pas de l'autre côté de la planète. Le bio est plus accessible aujourd'hui sur de nombreux produits comme le pain, le thé et le café, les fruits et légumes. Plus nourrissant, on peut réduire les quantités, ce qui compense la différence de prix... à calculer !

4.3.6 La consommation de papier (des productions et du Centre du Cinéma)

En moyenne, chaque personne du secteur administratif en Belgique consomme plus de 200 kg de papier par an, ce qui représente 3 à 4 arbres¹⁸. Les procédures actuelles de remise de dossiers à la Commission de sélection des Films du Centre du Cinéma se font aujourd'hui manuellement.

Au sein des sociétés de production et sur les tournages, de nombreux documents sont imprimés (feuilles de service, scénarios, photos pour les raccords,...). Au niveau de la production le papier recyclé n'a pas encore fait son apparition de manière généralisée. Bien sûr certaines actions devront toujours passer par le papier mais quelques idées vont permettre d'en rationaliser son usage.

Constats

La production requiert l'utilisation de beaucoup de papier et de cartouches d'encre, notamment pour les contrats et les diverses versions de scénarios mais aussi le maquillage, la coiffure, l'habillage et les photos de raccords.

Les producteurs rencontrés s'interrogent aussi sur la nécessité de la masse de papier consommée pour la remise des dossiers à la Commission de sélection des Films et pour l'Agrément. La Commission de sélection des Films requiert pour les longs métrages une copie en 12 exemplaires des dossiers pour les demandes d'aides. Un dossier compte en moyenne 250 pages, ce qui fait un total de 3000 pages pour une seule demande d'aide.

Le Centre du Cinéma a actuellement en projet le développement d'une application informatique intégrée (d'ici 2011), qui permettra aux producteurs d'introduire les demandes d'aides via un portail sécurisé. Cette application permettra notamment aux producteurs de diminuer le nombre de pages par dossier à imprimer et à déposer à la Commission de Sélection des Films. Bien qu'il permette une diminution des impressions pour les producteurs, cet outil ne va cependant pas dispenser les lecteurs de la Commission de sélection des Films de l'impression des dossiers. Il convient donc d'accompagner la mise en œuvre de l'outil de conseils pratiques en vue d'une impression plus rationnelle des documents (encourager le recto verso, l'utilisation du papier recyclé, l'impression noir et blanc,...).

Personne en charge du développement de l'outil: Monsieur Emmanuel Roland, e-mail: emmanuel.roland@cfwb.be

Enfin, même si des comportements vertueux existent, les pratiques au sein du Centre du Cinéma ne vont pas encore dans le sens d'une utilisation rationnelle de la consommation de papier (se poser la question de savoir ce qui doit réellement être imprimé ou être créé en version papier, impressions recto, papier non recyclé, impressions couleur, publications luxueuses..).

¹⁸ Source : Marcel Van Meesche, 'L'environnement entre en scène', Guide de bonnes pratiques environnementales à l'usage des décideurs et du personnel des institutions culturelles bruxelloises et du Théâtre Royal de la Monnaie en particulier.

Le Plan de développement durable de la Communauté française prévoit dans son point 1.3 des mesures pour réduire la consommation de papier. Mais pourquoi ne pas anticiper la mise en application de ses mesures, montrer l'exemple à d'autres départements et réduire sa propre consommation ?
Personne en charge de la cellule Développement Durable de la Communauté française : Monsieur Pierre Moureaux, e-mail : pierre.moureaux@cfwb.be

Les enjeux pour l'environnement

La fabrication du papier demande une grande consommation d'énergie et d'eau et provoque différentes pollutions de l'eau (chlore pour blanchir, matière organique) et de l'air. D'autre part, la matière première est le bois. Celui-ci provient presque toujours des forêts de production plantées et donc de faible biodiversité. Diminuer la consommation de papier et utiliser du papier recyclé non blanchi au chlore permet de réduire les consommations de ressources naturelles (eau, énergie, bois), de limiter les surfaces plantées de bois sans attrait paysager et écologique et de limiter les déchets et pollutions.

Pistes d'améliorations à explorer

Pour le Centre du Cinéma et les sociétés de productions audiovisuelles :

- Se poser la question de l'utilité de la version papier (pour les brochures, les annuaires, les dossiers de demandes d'aides, les impressions, les feuilles de services,...)
- Utiliser du papier recyclé et imprimer recto-verso
- Opter pour les impressions 'brouillon' ou 'économie d'encre'
- ...

Elargir la réflexion à la gestion environnementale des bureaux : consommables, déplacements et envois, chauffage au bureau etc... Cette piste est valable tant pour les sociétés de production audiovisuelle que pour le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, en vue d'une cohérence entre son intention à l'égard des professionnels et ses actions propres.

5 Synthèse des bonnes pratiques

Ma préoccupation ici est de permettre de visualiser quels sont les outils développés par d'autres projets dans des domaines similaires, en vue de pouvoir constater quelles sont les actions pour lesquelles des transpositions dans le cinéma sont possibles.

Cette synthèse ne se veut pas exhaustive ; elle prétend cependant rassembler des projets qui m'ont paru proches en termes d'objectifs et de contexte, des tournages de films.

Voici avant tout un court descriptif de quelques projets analysés par la suite :

Ecoprod : programme français de sensibilisation des entreprises de la filière Image à l'impact écologique des activités audiovisuelles et cinématographiques. Il vise à mettre à disposition des producteurs, et plus largement à l'ensemble de la profession, des outils de mesure et des fiches pratiques dédiés à la fabrication des programmes audiovisuels, pour prendre en compte puis réduire progressivement leur empreinte environnementale. <http://www.ecoprod.info>

Eco-tournage Lady Blood : thriller tourné en France en 2007 qui, grâce au soutien de l'ADEME¹⁹, a mis en place une démarche de développement durable sur le tournage en menant des actions sur certains postes (transports, cantine, costumes,..). <http://www.mativi.fr/quotidien-durable/lady-blood-un-eco-tournage-a-la-rochelle.html>

Green Seal EMA : Le programme Green Seal de l'association américaine EMA (Environmental Media Association) promeut les méthodes de production durables et reconnaît en leur octroyant une visibilité les initiatives du secteur de la production qui ont incorporé ces méthodes dans leurs projets TV et cinématographiques. Le programme Green Seal couvre toutes les facettes d'une production et fournit aux créateurs des films un guide pratique et complet de critères pour des créations de films plus responsables. <http://www.ema-online.org/>

Green Screen London : initiative lancée en février 2008 par le maire de Londres pour aider les producteurs de films, de programmes TV et de publicités à réduire les émissions de CO₂ dans la capitale. Après avoir consulté les principales sociétés et les professionnels du secteur de la production, un guide pratique a été créé à leur usage qui identifie les principaux domaines d'actions susceptibles d'avoir le plus grand impact en termes de réduction de l'empreinte écologique des productions. Via un calculateur carbone mis à leur disposition, les sociétés de production peuvent également identifier quelle quantité de carbone et de déchets elles produisent, et où elles peuvent le mieux travailler à une réduction de leur impact. <http://www.filmlondon.org.uk/content.asp?CategoryID=1084>

Présidence durable de la Belgique à l'Union Européenne (2010) : ensemble de recommandations résultant d'un groupe de travail de la Commission Interdépartementale du Développement Durable (CIDD) qui visent à inciter les organisateurs d'événements (meetings, conférences,..) dans le cadre de la Présidence, à une organisation durable. <http://www.sppdd.be/FR/index.php?page=424&detail=576>

Portail fédéral développé par l'asbl Expositnd: l'objectif du portail est de centraliser les initiatives, les offres et les demandes de tous les acteurs développant des compétences liées à l'organisation d'événements (organisateur, distributeurs et marchands de produits et services, administrations compétentes). <http://www.expositnd.be>

¹⁹ Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie en France

	Cinéma et développement durable					
	ECOPROD - France	eco-tournage LADY BLOOD - France	GREEN SEAL EMA (environmental media association) - Etats-Unis	GREEN SCREEN Londres	GREEN SCREEN Toronto Canada	BONUS ECOLOGIQUE Canal + France
Type initiative	partenariat	privée	partenariat	partenariat	partenariat	privée
Projet pilote / étude de cas	x	x	x	x	x	
Guide de bonnes pratiques	x		x	x	x	
Formations aux professionnels / groupes de travail	x					
Plateforme d'échanges web	x non interactive		x non interactive	x non interactive	x avec forum	
Calculateur	x calculateur carbone	x bilan carbone		x calculateur carbone	x bilan carbone	x calculateur carbone
Prime / bonus écologique	à terme	x par l'ADEME (13.000 euros)				en réflexion
Label	<i>pas d'actualité</i>		x			
Communication / visibilité (événements professionnels, presse,...)	x salons audiovisuels, festivals, presse, organisation de séminaires	x	x cérémonie des awards - éco-salons, séminaires et écoles - sensibilisation des comédiens	x	x presse	

	Evénements durables				Musique	
	PRESIDENCE DURABLE - SPP Développement Durable Belgique	COULEUR CAFE - Belgique	FRANCOFOLIES Belgique	ECO-MANIFESTATIONS Poitou-Charentes - France	GREEN MUSIC GUIDE Londres	GROUPE TRYO France
Type initiative	publique	privée	privée	ADEME et collectif d'organisateur d'événements	partenariat	privée
Projet pilote / étude de cas	x	x	x	x	x	x
Guide de bonnes pratiques	x			x	x	
Formations aux professionnels / groupes de travail						
Plateforme d'échanges web	x interactive (en développement)			x non interactive		
Calculateur	x calculateur carbone	x empreinte écologique	x bilan carbone ou empreinte écologique (en cours)	x calculateur carbone	x calculateur carbone	x bilan carbone tournée 2008
Prime / bonus écologique		x SPP Développement durable (20.000 euros)				
Label	x					
Communication / visibilité (événements professionnels, presse,...)		x presse et médias - association avec des organes de terrain (POST PLUS / VEOLIA Environnement / IEGE ...)	x presse et médias - association avec des organes de terrain (POST PLUS / ...)	x	x conférences, presse, médias	

Les principaux constats de l'analyse sont:

- 11 projets sur les 12 ont mis en œuvre des actions concrètes, que ce soit au travers de projets pilotes ou d'actions ponctuelles. Ceci témoigne de l'importance de tester les pratiques pour pouvoir créer un réseau d'apprentissage.
- Les guides de bonnes pratiques émanent tous de projets collectifs. Ces guides pratiques sont en général les premiers outils développés par ces initiatives car ils permettent une diffusion à large échelle dans le secteur et une mise en œuvre autonome par leurs utilisateurs. Ces guides sont tous disponibles via un site internet dédié.
- 2 projets (portail fédéral belge et Green Screen Toronto) développent des plateformes web participatives et collaboratives, en vue de permettre l'échange de bonnes pratiques et de créer un réseau d'apprentissage qui fonctionne de manière autonome.
- 6 projets collectifs sur 7 proposent un calculateur carbone (qui diffère du Bilan Carbone® effectué pour un projet en particulier) qui permet le calcul des émissions de gaz à effet de serre.
- La réflexion sur les primes associées à des marges de progression écologiques en est encore aux prémises. En effet, les projets développent actuellement les premiers outils et mettent en place les premières actions qui, dès qu'elles auront formé un réseau d'apprentissage, pourront donner lieu au développement d'initiatives impliquant des changements comportementaux plus fondamentaux (telles la modification des conditions d'obtention des aides financières, nerf de la guerre des projets culturels)
- 2 projets proposent des labels (1 dans le cinéma et 1 dans l'événementiel). Dans le cinéma, les professionnels ne voient pas, à ce stade préliminaire, les apports directs d'une certification.
- La communication est un élément crucial pour faire connaître les démarches à l'ensemble de la profession (via les événements professionnels, les festivals, l'organisation de séminaires,..) mais aussi envers le grand public (presse et médias) de par l'effet de levier en termes de sensibilisation citoyenne que ces projets peuvent jouer. 9 projets sur les 11 ont lancé des actions de ce type.

6 Stratégie et plan d'actions

Le plan d'actions et la stratégie que j'expose dans ce chapitre se basent principalement sur les besoins exprimés par les professionnels lors des entretiens (et développés au chapitre 4) et les discussions avec les membres du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel. Ils résultent également de l'analyse des bonnes pratiques en Belgique et ailleurs.

Dans un premier temps, j'ai choisi de présenter les actions de manière individuelle. En effet, les actions ne sont pas nécessairement interdépendantes les unes des autres et peuvent donc se développer de manière isolée. Dans un second temps, je propose une stratégie et un plan pour la mise en œuvre en étapes des différentes actions.

6.1 Les propositions d'actions

1. Guide de bonnes pratiques	page 20
2. Lancement d'un projet pilote	page 21
3. Formation des professionnels aux bonnes pratiques	page 21
4. Développement d'indicateurs, respectueux des contraintes économiques	page 22
5. Introduction d'une prime écologique dans les aides à la production	page 22
6. Gestion environnementale au sein du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel	page 23

6.1.1 ACTION 1 - Guide de bonnes pratiques

Finalité

- Informer et sensibiliser les professionnels aux enjeux du développement durable.
- Responsabiliser et proposer de nouvelles habitudes à tout un chacun
- Disposer d'un outil thématique destiné à accompagner la mise en œuvre d'actions concrètes sur les tournages.

Description

L'objectif est de créer un guide de bonnes pratiques structuré par thème (lumière/énergie, hébergement, mobilité, décors, restauration, bureau, sensibilisation des équipes..) et qui s'adresse aux producteurs et techniciens. Exemples : quel support choisir pour le tri des déchets de la régie, quelle lampe choisir pour quel besoin pour réduire la consommation d'énergie, que faire des déchets lors des changements de décors, quelles alternatives existent pour donner une seconde vie aux décors,...

Le guide se complète d'une liste des biens et services durables utiles pour la mise en œuvre des actions (exemples : adresses des collecteurs de déchets, points d'alimentation bio,...).

Le guide est disponible pour téléchargement sur un site web mis à disposition des professionnels par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

Motivations

La plupart des professionnels rencontrés sont soucieux de vouloir créer des tournages respectueux de l'environnement. Il n'existe cependant pas de structure qui puisse les aider à trouver les bons fournisseurs de services. L'objectif d'un tel projet est de mieux faire concorder l'offre et la demande et d'apporter une réponse et des moyens structurels aux équipes de tournage désireuses de se lancer dans une démarche de durabilité

Diffusées au sein du secteur, les bonnes pratiques sont intéressantes pour produire une méthodologie, assurer une cohésion et une impulsion d'ensemble. Il convient de diffuser largement ces préconisations pour qu'elles deviennent naturelles et s'appliquent à de nombreux tournages, voire d'autres types d'événements.

Les bénéfices pour les sociétés de production seraient : un temps d'avance sur la « concurrence », une meilleure image, une contribution à l'émergence de nouveaux marchés, des économies réelles et la certitude de transmettre des messages forts et incitatifs.

6.1.2 ACTION 2 - Lancement d'un projet pilote

Objectifs

Viser une mise à niveau progressive et le lancement d'une dynamique au sein du secteur, en s'appuyant sur l'expérience acquise par une ou plusieurs expériences de tournages et/ou d'autres événements durables qui se sont inscrits dans une démarche de durabilité, mais également de tournages qui effectuent leurs premiers pas. L'objectif d'une telle expérience est dès lors de connaître le coût financier et écologique d'une telle démarche et de distinguer les réalisations ("best practices") susceptibles d'être citées en exemple et de servir de base pour un guide de bonnes pratiques.

Description

Accorder un subside à 2 ou 3 sociétés de production désireuses de se lancer dans un projet pilote pour un de leurs tournages. Idéalement, sélectionner des projets de tailles diverses qui serviront de 'laboratoires'. Il s'agira pour eux de tester les processus et instruments à mettre en place en vue d'orienter des activités économiques qui stimulent la solidarité sociale et limitent leur impact environnemental.

Les sociétés de production présenteront leur évaluation pour identifier les outils qui pourraient être utilisés par d'autres équipes de tournage.

Motivations

Les résultats et évaluations de projets pilotes pourraient faire des émules et faire en sorte que d'autres sociétés de production prennent le train du développement durable. Il s'agit ici de démontrer par l'exemple, ce qui peut avoir force de conviction pour les autres sociétés au sein du secteur.

Le constat est qu'à ce jour, aucune production audiovisuelle belge n'a lancé une démarche structurée de durabilité. Il importe donc d'adopter une démarche qui tienne compte des spécificités des tournages (nomadisme, équipes qui changent, temps imparti...) et qui soit respectueuse de ses contraintes économiques.

Ce projet peut également être vu comme une occasion de faire bonne presse autour du cinéma belge et par là mieux le faire connaître auprès du grand public, de plus en plus soucieux de démarches et politiques intégrant l'environnement et le respect de la planète.

6.1.3 ACTION 3 - Formation aux professionnels sur les bonnes pratiques

Finalité

Aller une étape plus loin que le guide en accompagnant les professionnels dans l'apprentissage des bonnes pratiques. Développer une formation conviviale d'une journée maximum qui soit reconnue par la Communauté française et au sein du secteur de la production audiovisuelle.

Description

Développement d'une formation axée sur la mise en pratique de préconisations écologiques et qui se veut également être un lieu d'échanges d'expériences entre les professionnels. Le guide des bonnes pratiques peut en être le support. La formation s'adresse tant aux producteurs qu'aux techniciens. Elle peut dès lors s'articuler autour de divers axes, voire s'organiser en divers ateliers :

- Atelier de sensibilisation aux enjeux du développement durable (pour tous)
- Atelier de bonnes pratiques à thèmes (lumière/énergie, régie, décors,...)

Motivations

Les bénéfices d'une formation sont les suivants :

- Permet de préparer les contenus de manière à ce qu'ils reflètent au mieux les besoins des participants et les possibilités d'amélioration sur le terrain, tout en répondant aux objectifs des tournages
- Permet d'accroître l'efficacité des professionnels sur le terrain, voire diminuer les coûts énergétiques des tournages
- Sont des lieux d'échange des bonnes expériences et pratiques en plus d'opportunités de rencontres des professionnels du secteur

6.1.4 ACTION 4 – Développement d'un calculateur carbone

Finalité

Développer un outil, basé sur des indicateurs fiables, qui permet le calcul des impacts écologiques et financiers des tournages qui s'engagent dans une démarche de durabilité.

Description

Un calculateur est composé d'indicateurs. Un indicateur est une balise, une sentinelle, un coach. En amont d'un tournage, un calculateur permet de diagnostiquer par des données objectives l'impact environnemental d'un tournage. Sur cette base, il permet de justifier un plan d'actions et de dépenses dans une optique d'amélioration continue. C'est donc un outil d'aide à la décision pour passer à l'action sur un tournage.

Un calculateur va permettre, pour chaque tournage, de dégager des tendances globales. Chaque tournage devra alors définir son plan d'actions, sur base de ses spécificités.

Motivations

La communication de données chiffrées est utile comme mode de sensibilisation des professionnels. Exemple : quel impact environnemental et financier si je me raccorde à l'énergie renouvelable plutôt que l'énergie conventionnelle, ou si j'utilise des peintures naturelles plutôt que des peintures à l'huile pour la construction des décors,...

Diverses méthodologies d'évaluations environnementales existent aujourd'hui : bilan carbone, empreinte écologique,.... Le choix de l'un ou l'autre outil est fonction des objectifs poursuivis et des moyens dont on dispose.

Bien que la piste de l'empreinte écologique ne doit pas être négligée, il me semble plus judicieux dans un premier temps de s'orienter vers la méthode Bilan Carbone® pour les productions cinématographiques, car de nombreuses démarches similaires en Belgique notamment, ont déjà mis en œuvre cette méthode.

Dans le milieu culturel belge, il conviendrait dès lors de créer des synergies et coopérations entre les projets existants afin de disposer d'un calculateur unique qui puisse être facilement adapté, réutilisé et faire par là des économies d'échelle.

6.1.5 ACTION 5 – Introduction d'une prime écologique dans les aides à la production

Finalité

Préparer le secteur audiovisuel et cinématographique à des changements comportementaux plus fondamentaux via la création d'une prime écologique attribuée par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

Description

Le secteur du cinéma (et le secteur culturel en général) est largement dépendant des aides de la part des pouvoirs publics. Le mode d'attribution de celles-ci peut avoir beaucoup d'influence sur les organismes demandant et recevant ces aides. Par conséquent, créer une prime écologique supplémentaire dont l'octroi dépendrait du respect d'une check-list de points environnementaux requiert à terme une adaptation des mécanismes de gestion des sociétés de production à cette nouvelle dimension. Les règles du jeu pour les producteurs doivent donc être claires ; les conséquences en termes de procédures de gestion de ces aides au sein du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel également.

Les dossiers remis par les sociétés de production à l'étape d'agrément²⁰ pourraient faire l'objet d'un contrôle de la check-list en vue de l'octroi de la prime écologique.

A titre d'exemple, voici 2 questions que pourrait contenir la check-list concernant l'hébergement :

	Les lieux de séjour que vous recommandez à l'équipe de production :	
a.	Sont accessibles à pied depuis le site (< 15 min)	
b.	Sont facilement reliés au décor par les transports en commun (trajet < 30min)	
c.	Aucun des deux	

	Les lieux de séjour que vous recommandez à l'équipe de production :	
a.	Disposent d'un système de gestion environnementale ou label contrôlé par un vérificateur externe	
b.	Disposent d'un système de gestion environnementale ou label formalisé mais non contrôlé par un vérificateur externe	
c.	Aucun des deux	

Motivations

De l'avis général des personnes rencontrées, l'argument financier est le plus fort. Les producteurs sont ouverts à une démarche de ce type et demandent principalement à connaître les règles. Il convient cependant que le système reste financièrement rentable pour les sociétés audiovisuelles.

Un Ecolabel pour le cinéma :

De la même manière, un éco-label pourrait être octroyé aux sociétés de production audiovisuelle. Un éco-label est une reconnaissance publique des efforts consentis par une société en termes de développement durable.

Les bénéfices d'un éco-label pour le cinéma sont les suivants :

- Mise en valeur de la production organisatrice du tournage au sein de la profession et vis-a-vis des spectateurs
- Reconnaissance publique des efforts entrepris par les productions de tournages

L'incitant financier étant un argument majeur pour les sociétés de production dont les films dépendent en grande partie des financements publics, je conseille d'associer la création d'un label au processus d'attribution de la prime écologique. Le label serait alors attribué de manière systématique aux sociétés ayant reçu la prime écologique.

Je recommande également que l'attribution du label soit gérée par un organisme indépendant et compétent (institution publique ou privée).

6.1.6 ACTION 6 – Gestion environnementale au sein du Centre du Cinéma

Constats

Un plan de développement durable existe au sein de la Communauté française qui contient deux volets :

- Le premier a trait aux efforts internes qui peuvent être réalisés dans le fonctionnement de l'organisation pour améliorer son empreinte écologique
- Le deuxième volet concernera la prise en compte du développement durable dans la mise en œuvre des politiques exécutées par la Communauté française. Ce second volet sera mené dans un second temps en fonction des priorités définies par le Gouvernement de la Communauté française et aboutira, à terme, à l'établissement de lignes directrices communes pour l'ensemble des secteurs gérés.

La philosophie générale du plan est d'adopter une démarche transversale (actions communes qui s'appliquent à tous les départements) via la création de groupes de travail (exemples : pour la gestion de l'eau, la gestion de la consommation du papier, le chauffage etc...), d'encourager les initiatives individuelles des départements (exemple : actions menées au sein de l'AGERS - Administration Générale de

²⁰ L'étape d'agrément consiste en l'examen des données de production présentées par une société de production audiovisuelle lors d'une demande d'aide à la production au Centre du Cinéma. À l'issue de cet examen, si les données de production sont acceptées, il est procédé à la signature du contrat pour les aides avec le producteur.

l'Enseignement et de la Recherche Scientifique - lors de la semaine de l'environnement en juin 2009) et aussi le développement de synergies entre ces départements en vue du partage des bonnes pratiques.

Motivations

Le Centre du Cinéma qui par la promotion de ce projet à destination des professionnels démontre sa préoccupation au niveau environnemental occupe dès lors une place prépondérante pour initier des actions de développement durable :

1. d'une part à destination des professionnels du secteur audiovisuel en vue de les accompagner dans une réduction progressive de l'empreinte écologique des tournages
2. et dans son propre fonctionnement

Sur ce second point, et bien qu'un projet d'informatisation des procédures au CCA est actuellement en cours de développement, qui permettra de manière progressive d'améliorer les aspects de consommation de papier, des préconisations environnementales plus ancrées devraient idéalement être développées.

Ces préconisations pourraient être de deux ordres :

1. actions visant une amélioration interne (utilisation plus rationnelle de l'énergie par la mise en application de conseils simples, utilisation plus rationnelle du papier, participation à la semaine de la mobilité, mise en pratique de l'action Gros Pull qui a eu lieu en février 2010,... et communication de ces actions et de leurs résultats au sein de la Communauté française)
2. actions externes à destination du secteur audiovisuel telles que par exemple l'organisation d'un concours de scénarios de courts métrages mettant en avant des thèmes liés au développement durable, la mise en avant par la promotion sur le site internet du CCA des initiatives cinématographiques traitant du sujet,...

Cette responsabilité d'initier des actions environnementales dans son fonctionnement est intéressante pour le Centre du Cinéma dans la perspective d'anticiper de manière proactive et progressive les changements internes à la Communauté française qui seront opérés dans le cadre du plan de développement durable, mais aussi dans l'optique de développer la coopération avec les autres départements sur le thème transversal du développement durable (notamment via le partage et la communication des bonnes pratiques).

Pour ce faire, une première démarche serait de nommer un gestionnaire de projet au sein du Service Général de l'Audiovisuel et des Multimédias qui coordonne, pousse, incite aux actions. Cette personne devrait travailler avec la participation des membres du Service, en collectant leurs avis et idées, préparant avec eux un plan d'actions, communiquant sur les objectifs, méthodes et résultats.

6.2 Stratégie et plan pour la mise en œuvre des actions

6.2.1 Plan d'actions et objectifs

Objectifs et public cible

Le plan d'actions tel que proposé ci-dessous a pour objectif de donner à terme les moyens aux professionnels du secteur de mettre en œuvre et d'adopter des procédures d'écoconception dans la fabrication des films en vue d'une réduction de l'empreinte écologique des tournages. Le public cible auquel il s'adresse est :

- Tous les professionnels des tournages dans les domaines du cinéma et de la télévision
- Les producteurs indépendants
- Les établissements d'enseignement publics et privés de l'audiovisuel

Soit environ 350²¹ entreprises sur l'ensemble du territoire de la Communauté française de Belgique (ce

²¹ Au 30 juin 2008, l'Office national de la Sécurité sociale (ONSS) recensait en Belgique 334 employeurs occupant des travailleurs assujettis à la sécurité sociale dans le secteur de la production de films (les travailleurs indépendants ne sont pas repris dans ces chiffres). Parmi ceux-ci, on dénombre 231 producteurs de films cinématographiques, pour la télévision et la vidéo (les 103 autres employeurs sont actifs dans le domaine de la post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision). Le nombre global des employeurs du secteur de la

chiffre ne reprend pas les travailleurs indépendants).

Actions et timing global

À court terme (2009-mi 2010) : initier une prise de conscience dans un secteur encore peu sensibilisé

→ Rencontres des professionnels (entamé dans le cadre de ce projet via les entretiens avec les professionnels et lors d'une présentation faite à l'Union des Producteurs de films francophones en décembre 2009), organisation d'un séminaire sur le thème avec les professionnels, communiquer autant que possible sur la démarche lors des événements du secteur (bilan annuel, festivals,...) et via le site internet du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel

À moyen terme (2010) : mise en place d'outils permettant aux entreprises du secteur audiovisuel d'intégrer des considérations environnementales dans leur fonctionnement

→ Un guide de bonnes pratiques pour initier la démarche
→ Le lancement d'un projet pilote pour confirmer les bonnes pratiques mais aussi réaliser une étude économique qui permette d'évaluer par des données formelles les impacts financiers et écologiques d'une démarche de développement durable

Ces deux actions sont complémentaires et devraient idéalement être lancées conjointement dans ce sens qu'elles permettraient d'allier la théorie à la pratique et de fournir les éléments concrets au lancement d'un réseau d'apprentissage dans le domaine du cinéma. Si le guide devait être lancé seul dans un premier temps, il constituerait une première version qui devraient inévitablement être revue sur base des retours d'expériences des pratiques concrètes sur les tournages.

→ Des formations aux professionnels pour favoriser la rencontre et les échanges de bonnes pratiques entre professionnels
→ Un logiciel de mesure d'impact écologique sur internet (sur la base du Bilan Carbone®, adapté aux spécificités des productions)

Pas de label à prévoir, ni de notion de facteur discriminant dans les aides dans un premier temps.

A long terme (2011) :

L'idée est de préparer le secteur à des mutations comportementales qui pourraient :

- devenir des facteurs discriminants dans les appels d'offre ou dans l'attribution des aides
- être imposées légalement

6.2.2 Quelques outils et méthodes pour assurer une dynamique efficace

Nomination d'un responsable environnement / éco-conseiller

Il est important qu'une personne centralise et dynamise la démarche environnementale, que ce soit pour le développement d'actions internes au Service Général de l'Audiovisuel et des Multimédias ou le lancement d'actions à destination des professionnels du secteur de l'audiovisuel. Pour ces deux cas, il peut s'agir de deux personnes différentes. La (ou les) personne(s) désignée(s) doit(vent) avoir la fibre environnementale et une certaine autonomie dans son (leur) travail. Elles ne doivent pas être spécialistes des questions environnementales mais plutôt communicatives et dynamiques.

L'éco-conseiller répond bien à ces besoins et compétences. L'éco-conseiller est professionnel qui œuvre à intégrer les principes du développement durable dans les décisions des gouvernements, des collectivités, des entreprises et des individus. Sa pratique repose tant sur la qualité du milieu et la pérennité des ressources que sur la satisfaction des besoins matériels, sociaux, d'équité et de justice.

production est resté relativement stable ces 5 dernières années. 48,5% de ces employeurs sont localisés à Bruxelles, 17,7% en Wallonie et 33,8% en Flandre. Source : Annuaire Audiovisuel 2009, Communauté française de Belgique

L'approche Éco-conseil

Avec l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Institut européen pour le conseil en environnement de Strasbourg et l'Institut Eco-Conseil de Namur, les éco-conseillers forment un réseau de professionnels multidisciplinaires voués à l'application du développement durable dans les organisations. Les éco-conseillers ont un rôle stratégique dans l'accompagnement d'une démarche de développement durable en entreprise. L'approche Eco-conseil va au-delà du clivage entre économie et environnement en intégrant la dimension humaine. Avec des outils d'analyse d'opportunités et de bénéfices, l'approche vise à faire éclater des solutions à partir des réalités locales.

Acteur du développement durable, l'éco-conseiller intervient au niveau local, dans des domaines tels que l'eau, l'air, les déchets, l'habitat, l'énergie, les transports, les espaces naturels... tout en situant son action par rapport à des enjeux globaux.

- **Il analyse** les problématiques environnementales dans leurs composantes scientifiques, techniques, juridiques, économiques, sociales... et privilégie le travail en équipe pluridisciplinaire et en réseaux.
- **Il conseille** les décideurs et leur propose des solutions et des alternatives répondant aux principes du développement durable.
- **Il conçoit, monte, met en œuvre et évalue** des projets mobilisant tous les acteurs concernés (décideurs, experts, techniciens, grand public) et favorisant une approche participative.
- **Il communique** pour informer et sensibiliser tout type de publics (élus, personnels d'entreprise ou de collectivité, consommateurs, enfants et jeunes)

« Le développement durable est une problématique globale qu'il est vain de vouloir gérer à partir d'une seule spécialité. Bien souvent l'éco-conseiller sera amené à jouer un rôle de médiateur entre représentants de disciplines diverses ou entre des acteurs dont les enjeux sont apparemment peu compatibles. Il travaille donc à favoriser l'analyse multidisciplinaire des problèmes et les prises de décisions multiacteurs et multicritères. Un processus de gestion participative nécessite des compétences importantes en relations humaines, en négociation et en gestion des conflits que l'éco-conseiller doit maîtriser. En rendant les acteurs moins inégaux dans les prises de décision, il favorise le processus démocratique lié, lui aussi, au développement durable.²²»

Forte de l'expérience de terrain acquise durant ces 6 mois de stage, diplôme d'éco-conseillère en main depuis le 26 février 2010, je suis bien entendu personnellement disponible et disposée à coordonner et/ou accompagner les actions en faveur d'une meilleure gestion environnementale que le Centre du Cinéma souhaiterait initier en son sein ou à destination des professionnels du secteur audiovisuel et cinématographique.

Indicateurs de performance environnementale

Pour assurer un suivi et un contrôle qualité des actions mises en place, il est intéressant de développer des indicateurs de performance environnementale. Ceux-ci représentent de manière compacte et visible l'amélioration continue des performances environnementales de l'organisation et une évaluation claire des bénéfices économiques qui y sont généralement liés. Ce sont des données chiffrées de consommations, de productions des déchets et polluants et des données pour quantifier la communication environnementale. Les indicateurs sont utiles pour estimer l'empreinte écologique d'un tournage et définir un plan d'actions allant dans le sens d'une réduction de cette empreinte. De la même manière, l'application d'un système de management pour le contrôle du progrès du plan d'actions lui-même permettra l'introduction de mesures correctives et l'ajustement de certaines composantes du plan sur cette base.

²² Source: Villeneuve, C. et Huybens N. (2002), « Les éco-conseillers, promoteurs et acteurs du développement durable ». Dans VertigO, vol. 3, n°3.

Cartographie des parties prenantes

En termes de méthodologie, il convient également de travailler plus en profondeur sur la dimension des acteurs afin de définir quelles catégories d'acteurs peut mettre en œuvre quelles actions. Il est en effet nécessaire de disposer d'une cartographie des parties prenantes, et en particulier des effets de levier que peut introduire chacune d'entre elles, que ce soit en termes opérationnel (développement et utilisation d'actions et d'outils) ou stratégique (développement de partenariats / recherche de financement / recherche de soutien méthodologique).

Voici quelques pistes de réflexions sur le sujet. Celles-ci ne se prétendent pas exhaustives et ont pour ambition d'initier la démarche et la réflexion sur les parties prenantes.

Au niveau opérationnel :

La production

Beaucoup pensent que c'est aux producteurs, qui contrôlent les budgets des tournages et ont un pouvoir de décision quasi-absolu, que revient la responsabilité d'initier et de mettre en place des démarches environnementales. C'est à eux de montrer une volonté de travailler dans le respect de l'environnement et de donner à leurs équipes les moyens financiers (et/ou de temps) appropriés.

Le Directeur de Production et les Chefs d'équipe (régisseur général, chef opérateur, chef décorateur, chef constructeur...)

Qu'un producteur ait la volonté de s'engager dans une démarche environnementale est un pré requis essentiel. Ensuite, le directeur de production et les chefs d'équipe, avec leur expérience de terrain, sont les mieux placés pour suggérer des solutions pratiques et négocier leurs coûts avec le producteur.

Les techniciens et ouvriers

Bien que certains restent sceptiques, il est reconnu que la plupart des professionnels des tournages sont sensibilisés aux questions environnementales. Le plus difficile, et le plus frustrant pour eux, est de savoir quoi faire et d'avoir les moyens de le faire. Il serait opportun de capitaliser sur cette conscience individuelle.

Les comédiens

Les comédiens, selon leur statut et leur personnalité, ont une influence parfois significative sur la surenchère financière et matérielle des productions. En changeant quelque peu leurs habitudes, ils pourraient jouer un rôle important d'ambassadeurs pour la protection de l'environnement.

Les bureaux d'accueil des tournages

Le rôle essentiel des bureaux d'accueil des tournages est de promouvoir le patrimoine local à travers son utilisation comme décors naturels de films. Agissant comme relais entre le monde du cinéma et les villes et communes, elles occupent un poste stratégique pour, en collaboration avec les directeurs de production et les régisseurs généraux, évaluer l'impact potentiel des tournages sur l'environnement et définir les précautions à prendre pour diminuer cet impact.

Les bureaux pourraient notamment jouer un rôle de facilitateur régional pour la diffusion des premiers conseils aux équipes de production (inclure un volet développement durable dans leurs bases de données, faciliter les démarches avec les fournisseurs d'énergie pour les renforcements électriques et/ou l'accès à l'énergie verte, etc..).

Les industries techniques

Les industries techniques spécialisées (lumière, photonique,...) et les sociétés de location de matériel devraient également être associées aux débats en vue de travailler à l'élaboration de conseils et bonnes pratiques adaptées aux exigences du secteur et répondant à des exigences en termes d'utilisation plus rationnelle de l'énergie notamment.

Associations environnementales

Ces associations disposent de la connaissance, du savoir faire et par conséquent de ressources sur des thèmes spécifiques. Elles devraient donc être des partenaires actifs dans la recherche de solutions pratiques adaptées aux réalités de tournage (exemples : les entreprises d'économie sociale pour la construction et la récupération

des décors, les organismes qui coordonnent la collecte sélective, le tri et le recyclage des déchets, les associations spécialisées dans les modes de consommation durable, etc...)

De manière générale, le développement et la mise en œuvre des actions doit se faire en poursuivant le travail de terrain entamé avec les professionnels. Les priorités étant de développer des solutions qui répondent à leurs besoins et qui permettent au secteur de s'approprier progressivement la démarche jusqu'à ce qu'elle soit ancrée dans les habitudes de travail.

Conclusion

Cette étude constitue une première étape d'analyse visant à comprendre le lien qui existe entre le secteur des tournages de films et l'environnement et à proposer des actions visant des marges de progression écologiques. Une seconde étape, qui est un des objectifs de ce projet, est la mise en œuvre des actions proposées.

Paradoxalement il semble a priori difficile pour les professionnels du secteur que j'ai rencontrés d'harmoniser leurs pratiques écologiques au niveau privé avec leurs pratiques professionnelles. Les spécificités liées aux tournages de films (les contraintes de résultat et financières, le travail dans l'urgence, les habitudes de travail ancrées, le caractère éphémère d'un tournage, les équipes changeantes,...) en sont les principales raisons évoquées.

Par conséquent, ce dont la profession a besoin pour se lancer dans une démarche de développement durable sont des outils :

- **une information sur les coûts et bénéfices** d'une démarche environnementale (besoin d'une analyse). Cette analyse peut notamment se réaliser au travers d'un projet pilote qui permettrait de démontrer avec des actions concrètes le coût réel de différentes actions
- **des outils et des solutions concrètes** à mettre en application (information sur les produits et services « écologiques » qui existent et leurs fournisseurs, compétences d'experts sur les dernières technologies (production de lumière, voitures propres) pour aller au-delà des petits gestes quotidiens).
- **et enfin, du temps** pour établir des actions en partenariat avec les entités locales et mettre en place des procédures environnementales appropriées (tri sélectif, recyclage – décors, lampes, piles-, achats de produits de proximité, etc.) et pour acheter les matériaux « écologiques » et tester leur efficacité par rapport aux demandes des tournages

Pour répondre à ces besoins, il convient dans un premier temps de lancer des actions qui visent d'une part à introduire des considérations environnementales dans les pratiques et d'autre part à donner aux professionnels les moyens pour l'action. Avant de susciter des mutations comportementales plus importantes qui viseraient elles-mêmes une réforme des procédures existantes au sein du Centre du Cinéma (en termes d'octroi des aides à la production cinématographique principalement).

C'est dans ce sens que je propose comme premières actions le lancement d'un projet pilote ainsi que la création d'un guide de bonnes pratiques, ces deux projets se complétant. Le projet pilote permettra par la pratique de tester des actions qui pourront servir d'exemple au sein de la profession, tandis que le guide de bonnes pratiques formalisera ces actions sous forme de conseils à diffuser largement.

En termes de perspectives et de stratégie, il me semble crucial d'adopter une démarche participative et collaborative qui intègre dès le départ les professionnels du secteur (suivre un tournage, constituer une éco-team,...), les organisations professionnelles (UPFF,..), des partenaires de terrain qui peuvent contribuer à la mise en œuvre et valider les propositions émises et, des partenaires stratégiques pour l'accompagnement méthodologique et financier.

Enfin, pour assurer une cohérence de la démarche, il importe de lancer en parallèle des actions qui visent à améliorer la gestion environnementale de Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias. Il existe en ce sens un plan de développement durable au sein de la Communauté française, dont le succès sera notamment garanti si des relais et des initiatives existent en interne.

Plan des annexes

ANNEXE 1 – Les financeurs et systèmes d'aides en Communauté française

ANNEXE 2 – Le développement durable : une lente prise de conscience mondiale

ANNEXE 3 – Fiche de conseils pratiques 'lumière' réalisée par le partenariat Ecoprod

ANNEXE 4 – Bibliographie

ANNEXE 5 – Liste des personnes rencontrées

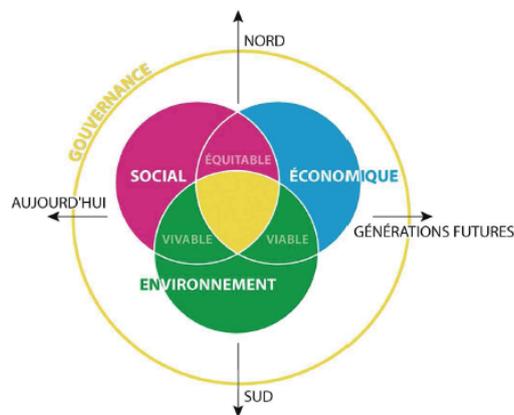
ANNEXE 1 - Les financeurs et systèmes d'aide en Communauté française

	CCA-Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel	Wallimage	Tax shelter	Bureaux de tournage	WBI-Wallonie Bruxelles International	Promimage	Media	Eurimages	VAF - Vlaams Audiovisueel Fonds
* fiction	*						*		*
* animation	*					*	*		*
* documentaire	*					*	*		*
LONG METRAGE									
Ecriture	*						*		*
Développement	*	*					*		*
Production	*	* repérage	*			*		*	*
Finition	*								
Distribution	*						*	*	
Diffusion	*						*		
Promotion	*						*		*

ANNEXE 2 - Le développement durable, une lente prise de conscience mondiale

Définition

Le développement durable est défini comme *un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins*¹. Né dans les années '80, le concept de développement durable a été consacré au Sommet de la Terre de Rio en 1992. Il définit un cadre de références et de principes qui devraient guider nos actions de manière globale en prévoyant et en tenant compte des conséquences non seulement dans le domaine économique, mais aussi social et environnemental, trois aspects essentiels à la qualité de vie. C'est pour cette raison que le développement durable est souvent schématisé par trois ensembles qui se recoupent.



2

D'autre part le développement durable établit le concept de double solidarité : la solidarité dans l'espace (Nord / Sud) et la solidarité dans le temps (aujourd'hui / générations futures). En effet, chaque être humain partout dans le monde, a le même droit à accéder aux ressources planétaires. D'autre part, il faut prendre en compte le maintien des ressources pour les générations futures.

Le développement durable implique de revoir le mode de développement en général, les modes de production et de consommation, en particulier.

Repères historiques :

1951. Premier Rapport sur l'état de l'environnement dans le monde, par l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN). Pour la première fois, le monde se rend compte des problèmes écologiques qui menacent la planète.

1970. Cri d'alarme du Club de Rome, qui publie " Halte à la croissance " et démontre les dangers d'une incessante croissance économique et démographique. Le développement semble s'opposer à la protection de l'environnement.

1972. La Conférence des Nations Unies de Stockholm (113 nations) montre que le développement économique doit intégrer des exigences sociales et écologiques. La devise " Penser globalement, agir localement " est lancée par le microbiologiste René Dubos.

Années '80. Le grand public prend conscience des dangers pour l'humanité et des problématiques telles que le " trou dans la couche d'ozone ", " l'effet de serre ", " la déforestation ", " la désertification "...

¹ Définition énoncée en 1987 par Gro Harlem Brundtland, ancienne Premier Ministre de Norvège et Présidente de la Commission Mondiale sur l'environnement et le Développement.

² Source : agenda 21 local de la commune d'Uccles, novembre 2008

<p>1980. Apparition de la notion de " développement durable ". Le terme apparaît dans la "Stratégie mondiale de la conservation de la nature" de l'UICN.</p>
<p>1987. Définition du " développement durable " communément admise aujourd'hui : un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs (Commission Mondiale pour l'Environnement, présidée par la ministre norvégienne Gro Harlem Brundtland, et souvent appelée Commission Brundtland).</p>
<p>1992. Conférence des Nations Unies de Rio de Janeiro. Le développement durable est traduit concrètement en orientations politiques internationales et nationales, au travers de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Convention de Rio : stabilisation en 2000 au plus tard des émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990 ; - " l'Agenda 21 de Rio " : programme global d'actions à mettre en oeuvre dans tous les domaines où l'activité humaine affecte l'environnement (adopté par 178 pays).
<p>1994. " Charte d'Aalborg + 10 ", signée par Uccle en 2007. Elle établit les principes pour un développement durable au niveau local. Les villes signataires s'engagent à élaborer un Agenda 21 local.</p>
<p>1996. Plan d'Actions de Lisbonne qui détermine des outils opérationnels précis pour la mise en place de la Charte d'Aalborg.</p>
<p>1997. Protocole de Kyoto : 180 pays, dont la Belgique, s'engagent à réduire les émissions polluantes et l'effet de serre (-5,2% des émissions de gaz à effet de serre entre 2008-2012 pour les pays développés – manquent quelques gros pollueurs dont les USA). Le protocole est entré en vigueur le 16 février 2005.</p>
<p>2002. Sommet de Johannesburg : les pays s'engagent à renforcer les actions au niveau local (Agenda 21 local) et à diminuer de moitié, d'ici 2015, la pauvreté et le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'eau.</p>
<p>2005. Sommet de Montréal : mise en place du Protocole de Kyoto et préparation des suites du Protocole (après 2012).</p>
<p>2007. Sommet de Bali : Accord sur un agenda dans lequel, et pour la première fois, les Etats-Unis et les pays en voie de développement s'engagent à la mise en place d'un Protocole de Kyoto+</p>
<p>2009 Conférence de Copenhague : 15^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue du 7 au 18 décembre 2009. Conformément à la feuille de route adoptée en 2007, elle devait être l'occasion, pour les 192 pays ayant ratifié la Convention, de renégocier un accord international sur le climat remplaçant le protocole de Kyoto, initié en 1997 et dont la première étape prend fin en 2012.</p>

Lampes et luminaires

La lumière, c'est le relief de l'image, sa vivacité, ses couleurs et ses contrastes. Un ingrédient essentiel de l'audiovisuel et de sa réussite. C'est aussi une consommation majeure d'électricité sur un tournage, qui, si elle provient d'un groupe électrogène, émet des gaz à effet de serre et participe au dérèglement climatique. Tout compte fait, gérer les lampes et leur consommation représente des intérêts économiques tout autant qu'écologiques. De plus, les nouveautés sur le marché évoluent sans cesse !

Le choix des lampes

Le rôle de la lumière diffère suivant les circonstances : si elle fait partie du décor sur les plateaux TV, elle se doit d'être naturelle sur les tournages de fiction. En acceptant de mixer les différents types de source, chacun peut trouver une solution plus économe en lampes et énergie. Voici un tableau récapitulant des données théoriques moyennes sur les lampes, qui varient également suivant le système optique.

Pour un plateau, une découpe Warp ADB de 800 W est plus efficace qu'une Fresnel de 2 kW (grande déperdition de lumière à l'intérieur du projecteur)

Type de lampe <i>durée de vie</i>	Efficacité lumineuse (lumen/Watt lm/W)	IRC (Indice de Rendu des Couleurs)	Avantages	Inconvénients	Aspects environnementaux
Tungstène/Halogène <i>50 à 300 h</i>	maximum 25	100	Possibilité de gradation de 0 à 100% sur jeux d'orgue. Allumage instantané. Maintenance simple.	Fort dégagement de chaleur. Lampe fragile.	Très forte consommation électrique. Dégage beaucoup de chaleur, ce qui implique la climatisation.
Tube fluo <i>1000 à 1500 h</i>	moyenne 45 (Kinoflo)	95	Faible consommation pour un bon rendement. Gradation possible. Possibilité 3200K ou 5600K selon les tubes.	Ne s'applique qu'à des puissances modestes : source de proximité. Lampe fragile.	Faible consommation électrique. Doit être recyclé (contient du mercure).
HMI / Iodure <i>500 à 1000 h</i>	maximum 95	95	Puissance importante pour une consommation faible. Très bon rendement.	Allumage progressif. Technologie coûteuse car sophistiquée.	Faible consommation électrique. Doit être recyclé (contient du mercure).
LED <i>20 à 50 000 h</i>	moyenne 50	70 à 85	Grand choix de couleurs. Gélatine inutile. Gradation possible.	Problème colorimétrique, IRC insuffisant pour une face. Trou dans le milieu du spectre. Technologie coûteuse.	Très faible consommation électrique. Faible dégagement de chaleur (un peu au socle). Doit être recyclé (déchet électronique).

Un nouveau studio HD basse consommation à Eurosport

Nouvelle technologie = nouveaux éclairages !

Ce studio HD a été conçu de sorte à minimiser la consommation électrique. Un mix de lampes fluocompactes, LED et tungstène a permis de réduire aussi la chaleur et donc la climatisation.



Choix des luminaires

Le rapport entre HMI et tungstène est de 1/4

- Pour alléger les impacts tout en maintenant la qualité du rendu, il suffit de **mixer les sources**. Par exemple, pour un plateau TV les LED sont très bien adaptées au décor, et les HMI compléteront pour éclairer les personnes.
- Penser au **dispositif optique** qui va optimiser le rendement du luminaire, comme l'utilisation de PAR par exemple.
- **Choisir les puissances** suivant l'intensité souhaitée, au lieu d'utiliser des neutres.
- S'adapter à la **sensibilité des nouvelles caméras**, inutile de suréclairer !
- Pour un éclairage d'ambiance sur cyclo, passer du tungstène au fluo permet de diviser par 4, voire 5, la puissance consommée.
- Utiliser des éclairages basse tension avec **système optique de qualité** (type DedoLight) pour les très petits studios car leur rendement est bien meilleur.

Une gélatine absorbe 50 à 80 % de la lumière

Gestion des déchets et de l'énergie

L'énergie est à la base des tournages : comment faire sans la fée électricité qui fournit la lumière et fait fonctionner les appareils ? En conséquence, les conditions de tournage reposent souvent sur de grosses consommations, et sur des sources extrêmement polluantes quand il s'agit de groupes. Pourtant, une bonne gestion de la consommation en amont et un équipement adapté au mieux réduit les risques, les coûts et la pollution.

Par ailleurs, les lampes actuelles comme les tubes fluo, les HMI, contiennent du mercure, nocif pour l'homme et pour l'environnement. La façon dont on manipule les équipements comme leurs déchets est donc déterminante.

Du bon usage...

Si l'on baisse la lumière d'un halogène de 70 %, sa consommation ne baissera que de 50 %.

- Eteindre les lampes à chaque fois que possible, en particulier les tungstènes.
- Utiliser des variateurs pour reposer les lampes entre deux scènes sans avoir à les éteindre et à les rallumer.
- S'il est possible de jouer sur la gradation, baisser la tension, cela augmente la durée de vie de la lampe (tungstène, halogène).
- Pour les tournages de longue durée, assurer la bonne gestion de la maintenance.
- Il faut bien recycler les lampes contenant du mercure. Si l'une se casse, évacuer et bien aérer la pièce avant de ramasser les débris.
- Employer utilement le gaffeur, sans surconsommer.
- Inutile de suréquiper l'éclairage de service : des lampes fluo ou LED classiques suffisent amplement.

Lumière naturelle

Lorsque les conditions le permettent, un réflecteur de grande dimension peut se substituer à un projecteur de forte puissance.



L'énergie

Les groupes électrogènes fonctionnant au fuel, ils sont de gros émetteurs de gaz à effet de serre.

- En optant pour des équipements moins énergivores, on baisse la consommation : en tenir compte lors de la location du groupe.
- Inutile de surdimensionner sa capacité au-delà de la marge de sécurité.
- L'utilisation de LED fait baisser la consommation d'électricité et la chaleur sur le plateau, à intégrer pour l'usage de la climatisation et du groupe.
- Tant que possible, essayer de se brancher sur le secteur, ou demander un branchement forain à EDF en tenant compte des délais actuels.
- Pour les petites puissances, préférer des groupes électrogènes autonomes.
- Bien recycler les batteries (et les piles).

Pour comprendre le dérèglement climatique lié à l'énergie : Campagne de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) : www.faisonsvite.fr
Réseau Action Climat : www.rac.org
Greenpeace : <http://energie-climat.greenpeace.fr>
Greenfacts : www.greenfacts.org/fr/dossiers/energie.htm



Les déchets

Prévoir des cartons identifiés pour le recyclage des lampes, surtout celles qui contiennent du mercure. Le fournisseur doit pouvoir les reprendre pour leur traitement, sinon les déchetteries (demander à la mairie), ou encore Recylum, à contacter en amont. www.recyclum.com

La DEEE, sur le traitement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques, concerne aussi certaines lampes :

- tubes fluorescents et autres lampes qui contiennent du mercure
- les lampes à iodure métallique HMI
- les LED avec leurs composants électroniques.

www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?catid=14687

Le mercure est toxique, persistant (il ne se décompose pas dans l'environnement) et bioaccumulatif (il s'accumule dans les organismes vivants, remontant la chaîne alimentaire).

Réflecteurs en polystyrène

Le polystyrène expansé est recyclable. Celui issu des emballages, totalement 'propre', redevient de l'emballage. Les grandes plaques de réflecteurs en polystyrène expansé sont elles aussi recyclables, même si elles sont peintes sur une face. Elles peuvent alors servir à fabriquer toutes sortes d'objets tels que des cintres, intercalaires, talons de chaussures...

Il existe 200 points de collecte, déchetteries, usines, recycleurs. Consulter la carte ou demander l'adresse sur : www.ecopse.fr



Les LED

Toutes les technologies avancent désormais avec un nouveau paramètre mondial : la consommation modérée d'énergie. Les lampes fluorescentes et les diodes sont de plus en plus performantes, et remettent en cause l'incandescence. Aujourd'hui, quel que soit le projet, au moins une partie de la lumière nécessaire peut être créée à partir de LED.

Les LED actuelles délivrent environ 50 lm/W, ce chiffre devrait atteindre 100-150 lm/W en 2010 et 150-200 lm/W en 2020

Les LED

Les HMI ont révolutionné la lumière dans les années 80, avec leur rendement 4 fois supérieur au tungstène. Aujourd'hui, les LED (diodes électroluminescentes), apparaissent sur le marché de l'audiovisuel et l'éclairage scénique, avec pour point fort leur faible consommation électrique.

Leurs qualités reposent sur une efficacité énergétique et une durée de vie élevées, une alimentation en très basse tension, leur légèreté, leur petitesse, et surtout, elles ne dégagent pas de chaleur (sauf au niveau du socle), ce qui outre le confort, permet de baisser la climatisation sur les plateaux, encore une économie !

Néanmoins, dans leur application aux tournages, on peut encore leur reprocher leur manque de rendu colorimétrique et un spectre discontinu, ce qui les dirige vers des utilisations précises.

Par ailleurs, elles ne supportent pas les températures élevées et il faut impérativement les donner à recycler.

Elles s'intègrent donc très bien en tant qu'élément de décor, extrêmement graphique, pour une ambiance, en apprenant à en jouer. Leur évolution constante, grâce aux travaux menés des USA à la Chine, va permettre de les utiliser pour mieux éclairer les décors et peut-être à terme les acteurs, les artistes.

Information sur les LED dans leurs applications classiques :

www.led-fr.net

<http://led.linear1.org> (en anglais)

Communiquer !

Une signalétique claire est toujours utile et nécessaire pour rappeler les consignes. L'argument du respect de l'environnement ou le terme 'durable' peut également encourager les collaborateurs à agir à leur niveau, au moins les plus concernés.

Les objets lumière

Quel est le point commun entre Greg le Millionnaire, Marjolaine et le Millionnaire, et Mon incroyable fiancé ? Une consommation réduite de l'éclairage : 30 kW au lieu de 300 kW s'il avait été classique. L'astuce, de surcroît créative, repose sur des éléments de décor lumineux qui sculptent l'espace et lui donnent du relief en HD. Des tours, des colonnes, des boules, des cubes, tout dépend du support de base – souvent récupéré ! L'idée est née de Jacques Audrain, concepteur lumière qui s'est appuyé sur les HMI en partenariat avec K5600, dirigé par Marc Galerne. Dans le prolongement, de nouveaux objets sont équipés de LED.



Un projecteur à trichromie asservie à lyre de type "PAR à LED" consomme 8 fois moins d'électricité qu'un "PAR ETC" halogène classique, dure 10 fois plus longtemps, offre plus de souplesse dans la programmation des couleurs, pour quasiment le même prix à système et performances comparables.

Pour en savoir plus

L'AFE, Association française de l'éclairage, propose une rubrique environnement : www.afe-eclairage.com.fr

Programme européen Greenlight sur les impacts environnementaux de l'éclairage : www.eu-greenlight.org/word/synopsis_fr.DOC
www.eu-greenlight.org

L'EuP, Energy using Product, sur la limitation de la consommation des objets électriques (en anglais) : http://ec.europa.eu/energy/efficiency/ecodesign/eco_design_en.htm

La RoHS, sur l'utilisation de substances dangereuses dans les appareils électriques et électroniques. Actualité de l'industrie électronique, informations et assistance concernant la législation mondiale : www.rohs.info/fr

Pour tout savoir sur les déchets, l'énergie etc., l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) : www.ademe.fr

ANNEXE 4 – BIBLIOGRAPHIE

Méthodologie

- Comment changer les comportements ?, Symbioses, n°70, 2^{ème} trimestre 2006
- Guide de l'éco-communication, ADEME, Edition Eyrolles, septembre 2007
- A. Blanchet, L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Poche, Paris, 1992
- Joël de Rosnay, Le Macroscopie, Seuil, 1977
- Joule et Beauvais, Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens, Presse Universitaires de Grenoble, 2004
- Supports de cours de l'Institut Eco-Conseil de Namur, 2009

Retours d'expériences dans le secteur cinématographique

- Clear Carbon Consulting, Carbon Footprint Analysis : Methodology and Results for « 24 » :Season 7, February 2009
- PWC, Havas Media, ADEME, LVMH, Ecopublicité : Evaluation de l'impact environnemental des campagnes, présentation des résultats, Avril 2008
- Green Screen, Helping London's film and TV industry take action on climate change, Film London, April 2009
- Lady Blood, Sang pour Sang Bio, brochure éditée par Alterego Films, 1991
- L'empreinte écologique d'un tournage, Commission du film d'Ile-de-France, Avril 2008
- L'impact écologique des tournages. Etude qualitative réalisée en Région Provence-Alpes-Coted'Azur, Prides Image, 2009
- M. Robert, Plaidoyer pour des tournages propres, Les Echos, 11 mai 2009, page 12
- The City of New York, Mayor's office of Film, Theatre and Broadcasting, NYC Green Screen, Tips, Resources and other environmentally friendly information for NYC productions to save energy and production costs
- Ecoprod, Synthèse du séminaire : 'Impacts des productions audiovisuelles et cinématographiques sur l'environnement : bilan, pistes et perspectives', Marseille, 4 mars 2009
- Environmental Media Association (EMA), The Green Seal Guidelines – A Best Practices Guide, <http://www.ema-online.org>

Retours d'expériences dans le secteur culturel et de l'événementiel

- Couleur Café : Un festival à empreinte écologique réduite, 5 mai 2009, <http://www.candiulb.be>
- Guide de bonnes pratiques pour l'organisation d'une présidence durable. Recommandations du groupe de travail de la CIDD pour une organisation durable de la Présidence belge de l'Union européenne en 2010, Bruxelles, 2009
- Événementiel, environnement et carbone, Actes du séminaire organisé par l'ADEME, Paris, 12 novembre 2009
- Green Music Guide, Julie's Bicycle, London, 2008
- Green Theatre Guide, Mayor of London, 2008
- Guide des événements écoresponsables, Eco-Conseil, Chaire de recherche et d'intervention, Université du Québec à Chicoutimi, 2009.
- Bruxelles Environnement, L'empreinte écologique dans le secteur de l'événement. Guide Méthodologique, Décembre 2008
- L'environnement entre en scène. Pratiques de minimisation des déchets et déco-gestion dans les institutions culturelles. L'expérience du Théâtre Royal de la Monnaie, ABECE (Marcel Van Meesche)
- Les événements écoresponsables et la compensation des émissions de gaz à effet de serre, Colloque de la Chaire en Eco-Conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi, 6 et 7 mai 2008.

- S'engager dans un agenda 21, un moyen de repenser la production des festivals ?, Compte-rendu de la table ronde sur les festivals et e développement durable, CNV, Paris, 21 septembre 2007

Documents et annuaires sur le paysage audiovisuel belge

- Annuaire de l'Audiovisuel 2009, Communauté Française de Belgique, Service Général de l'Audiovisuel et des Multimédias, page 242.
- Bilan 2008 de la production, de la promotion et de la diffusion cinématographiques et audiovisuelles, Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique
- Demandes d'aides soumises à l'avis de la Commission de sélection des Films. Dispositions générales, Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique
- De long en large 2009/2010, Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique
- Wallonie Bruxelles Images, Guide Audiovisuel, 2009
- L. Creton, L'économie du cinéma en 50 fiches, 2^{ème} édition, Armand Collin, 2008

Méthodologies d'évaluation et de calcul de l'impact environnemental

- Heinz-Werner Engel, Les écocartes®, Un outil visuel simple et pratique pour analyser et gérer l'environnement des petites PME et artisans, International Network for Environmental Management et ABECE, 2003.
- www.ademe.fr/bilan-carbone
- www.ecomapping.org

Développement durable et culture

- Agenda 21 de la culture. Un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel, 2004, <http://www.agenda21cultura.net>
- A Brouyaux, Développement durable : associer les acteurs culturels, Etopia, décembre 2006
- H.Fournier, Développement durable et culture : le temps de la mobilisation, TerraEco, 10 octobre 2008, <http://www.terra-economica.info>
- Education à l'environnement : réveiller l'artiste qui sommeille en vous !, Symbioses, n°81, 4^{ème} trimestre 2009
- L'après développement durable. Espaces, Nature, Culture et Qualité, sous la direction de Antoine Da Lage, Jean-Paul Amat, Anne-Marie Frérot, Sylvie Guichard-Anguis, Bertrand Julien-Laferrière, Stanislas-Piotr Wicherek, Ellipes, 2008,

Sites web ressources

- www.ecoprod.info - fiches pratiques thématiques : décors, logistique, lumière, restauration, bureau
- www.cinergie.be - La Revue et Annuaire du Cinéma et de l'Audiovisuel en Communauté française de Belgique
- <http://www.audiovisuel.cfwb.be/> - site web du Service Général de l'Audiovisuel et des Multimédias
- <http://www.ecoconso.be>

Séminaire suivi

- 'Événementiel, environnement et carbone', organisé par l'ADEME, Paris, 12 novembre 2009s

ANNEXE 5 – LISTE DES PERSONNES RESSOURCES

Personnes contactées	Fonction	Motifs de la rencontre
Annette Katz	Responsable Bruxelles tournage	Liens entre tournages et environnement
Isabelle Lits	Chargée de mission Agence du Film Brabant Wallon	Idem
Jean-François Tefnin	Responsable CLAP (bureau d'accueil des tournages Provinces Liège Luxembourg Namur)	Idem
Didier Lechien	Régisseur général	Idem
Yourek Doury	Régisseur général	Idem
Laurent Czaja	Régisseur général	Idem
Monique Marnette	Administrateur de production chez Man's Films	Idem
Delphine Thomson	Productrice exécutive chez Les Films du Fleuve	Idem
André Logie	Producteur délégué chez Panache Productions	Idem
Gaetan David	Chargé de mission CCE	Idem
Jean-Luc Van Damme	Producteur délégué chez Banana Films	Idem
Chris Cornil	Chef décoratrice	Idem
Jean Van Halen	Chef constructeur	Idem
Florent Héry	Chef opérateur	Idem
Delphine Mougenot	Union des Producteurs de Films Francophones (UPFF)	Idem et agenda des réunions des producteurs
Emmanuel Roland	Directeur au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel (responsable production cinéma, Agrément, Comité de concertation, Eurimages)	Pour les procédures d'attribution des aides au cinéma et le projet d'information du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel dont il est en charge
Martine Steppé	Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel (Questions financières, fiscales et tax shelter)	Pour le rôle de la Communauté française au niveau du tax shelter
Véronique Pacco	Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel (Commission de Sélection des Films)	Pour les procédures liées à la Commission de sélection des Films et l'attribution des aides à la production
Guy Vandembulcke	Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel (Etudes et recherches)	Pour les données chiffrées audiovisuelles 2009
Pierre Moureaux	Communauté française de Belgique	Plan de développement durable de la Communauté française de Belgique
Catherine Puiseux Olivier-René Veillon	Coordinatrice RSE chez TF1 Directeur de la Commission de sélection du film d'Ile-de-France	Pour les explications sur le projet Ecoprod
Monica Fossati	Eco-consultante pour Ecoprod, en charge de la réalisation des fiches de bonnes pratiques pour Ecoprod	Pour des informations sur sa méthodologie de travail
Manuel Alduy	Directeur cinéma chez Canal+ France	Pour des informations sur leur projet de créer un incitatif financier lié à des critères environnementaux pour leurs co-productions
Eric Porcher	Producteur chez Alterego Films, Paris	Pour son expérience d'éco-tournage du film Lady Blood
Bart Vandermosten Cédric Vandewalle	SPP Développement Durable Collaborateur au Cabinet Magnette	Pour le projet de présidence durable de la Belgique à l'Union Européenne en 2010
Bernard Walschaerts	Eco-conseiller au Théâtre Royal de la Monnaie	Pour les bonnes pratiques en matière de gestion environnementale

Personnes contactées	Fonction	Motifs de la rencontre
Jean-Philippe Rémy	Fondateur asbl Les Bib'z et chargé de mission chez Expositd (jusqu'en 2009)	Pour les conseils en matière de communication pour les entretiens et le projet de portail fédéral à destination des organisateurs d'événements développé par Expositd
Jean-Rodolphe Dussart	Eco-conseiller - Coordinateur Mobilité chez Bruno De Lille, Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la Mobilité, de la Fonction publique, de l'Egalité des Chances, de la Simplification administrative	Pour le panorama des institutions belges francophones compétentes en matière de développement durable et d'environnement
Catherine Blin	Directrice de l'Institut Eco-Conseil de Namur	Pour un panorama des organismes publics attribuant des subventions à des projets de développement durable et d'environnement
Arnaud Brohé	Consultant chez CO2Logic	Pour des infos sur le bilan carbone
Julie Castiaux	Consultante chez FactorX	Idem
Nathalie Grosjean, Tara Mac Carthy, Jacques Valentin, Etienne Laloux, Frédéric Lombart	Institut Eco-Conseil	Pour diverses recommandations utiles sur la méthodologie et le contenu de mon stage
Benoît Derenne	Fondation pour les Générations Futures	Pour une discussion sur le développement de partenariats
Christine Veeschkens	Région Wallonne, Direction Sensibilisation à l'Environnement (SENSICOM)	Pour une discussion sur le développement de partenariats